



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2569
27 octobre 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



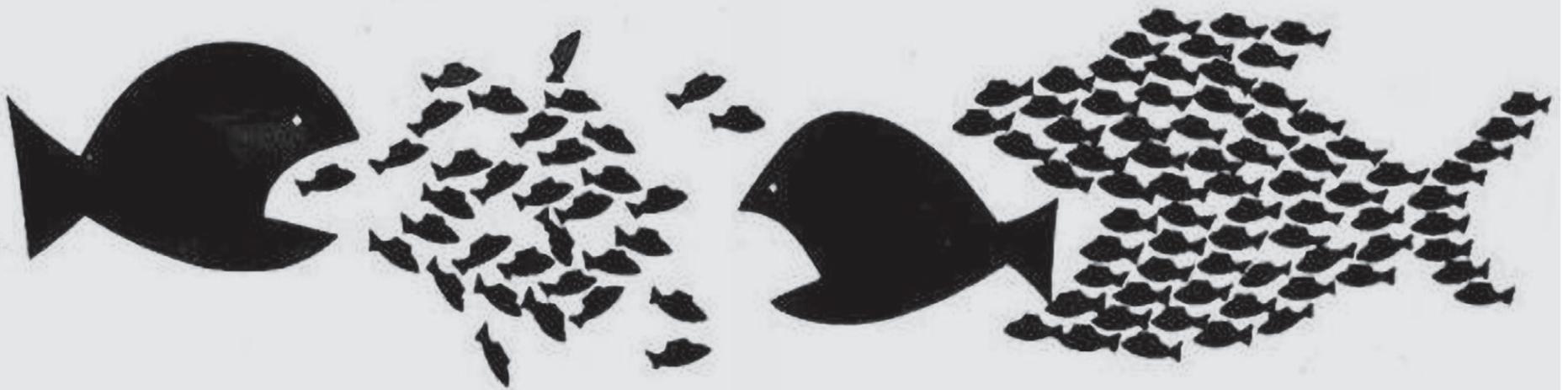
Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte **ouvrière**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Pour une lutte d'ensemble du monde du travail



**Travailleurs
détachés**
**L'exploitation
va continuer**

page 3

Impôts
**La bourgeoisie exige,
le gouvernement
exécute**

page 4

Égypte
**Le dictateur
Sissi, un bon
client à Paris**

page 8

La lutte d'ensemble du monde du travail est une nécessité

Le budget de la Sécurité sociale est discuté à l'Assemblée nationale cette semaine et le gouvernement a annoncé qu'il allait réduire son déficit de trois milliards d'euros. Comment ? En prenant dans les poches des travailleurs, en réduisant ce à quoi ils ont droit quand ils sont accidentés, malades ou retraités.

Il augmente la CSG pour les salariés et pour les retraités. Il augmente le prix du forfait hospitalier de 18 à 20 euros par jour. Et il réduit les dépenses de l'assurance-maladie. Il dérembourse des médicaments. Il coupe dans les budgets des hôpitaux alors que les urgences et bien des services sont surchargés en permanence. Il supprime des lits d'hôpitaux « *qui ne servent à rien* », comme a osé le dire la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, alors que dans bien des hôpitaux les malades sont poussés dehors à peine convalescents, justement à cause du manque de lits.

Puis, la ministre de la Santé veut faire la chasse aux malades exactement comme la ministre du Travail veut faire la chasse aux chômeurs. La pression des contrôleurs de la Sécurité sociale va s'ajouter à la peur du licenciement pour pousser encore plus de travailleurs à retourner au travail alors qu'ils sont toujours malades ou pas remis de leur accident.

À quoi serviront ces milliards économisés ? À alléger le peu d'impôts que les capitalistes payent au regard de leur fortune ! Vendredi dernier, la fin de l'impôt sur la fortune, l'ISF, a été votée au Parlement ainsi qu'une baisse des taxes sur les revenus du capital. Au total, c'est un cadeau de 4,5 milliards d'euros pour les plus riches. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a dit les choses très clairement : en parlant des mille plus grosses fortunes du pays, il a déclaré, « *aujourd'hui [ils] paient 400 millions d'euros d'ISF. Nous allons leur rendre ces 400 millions d'euros* ». Pour ces milliardaires ou multimillionnaires, ce ne sera qu'une goutte d'eau dans la piscine de leur fortune, mais c'est tout un symbole.

Après les ordonnances Macron contre la législation du travail, les mesures antiouvrières du gouvernement se succèdent. Et cela continuera, sauf si nous y mettons un coup d'arrêt.

Depuis le mois de septembre, il y a eu des journées d'action où le monde du travail a été appelé à faire entendre sa protestation. À chaque fois, il y a eu des grèves et des manifestations. En plus de ces journées, plusieurs catégories de travailleurs se sont mobilisées contre cette politique gouvernementale : ceux de la Fonction publique, les routiers, les dockers et d'autres encore. Le gouvernement a dû concéder aux routiers puis aux dockers que ses ordonnances ne s'appliquent pas à eux. Leurs conventions collectives resteront la base de leurs contrats de travail.

Cela n'empêche pas le grand patronat, le gouvernement et les médias qui relaient leur point de vue de ricaner sur le fait qu'il n'y a pas eu de mobilisation ouvrière d'ampleur capable de leur faire vraiment peur. Ils peuvent rire, mais tôt ou tard, une de leurs provocations, une des plus marginales peut-être, allumera la mèche de l'explosion sociale.

Leur « ouf » de soulagement après chaque journée d'action syndicale montre qu'ils craignent la réaction ouvrière. C'est cette crainte qui est la cause, dans toutes les entreprises, des mesures répressives et vexatoires qui visent à intimider les travailleurs. Le patronat voudrait casser ceux qui relèvent la tête car il sait que l'aggravation de l'exploitation peut provoquer des révoltes sociales.

Le grand patronat et le gouvernement voudraient que la classe ouvrière soit à leurs pieds, obéissante, matée. Car ils savent que collectivement elle représente une force immense qui peut mettre en échec tous leurs projets. Pour l'instant, notre force collective ne s'est pas réellement manifestée et nos adversaires le savent. Il ne s'agit pas d'être optimiste ou pessimiste en se demandant quand viendra une réaction générale du camp des travailleurs. Ce genre de mouvement surprend tout le monde quand il surgit, à commencer par ceux qui se révoltent.

La moindre réaction collective à l'échelle d'une entreprise, les petits débrayages ou les journées d'action, toutes ces mobilisations font partie d'un combat général entre le camp des travailleurs et celui de la bourgeoisie. Quand la nécessité d'unir nos forces s'imposera, nous ferons reculer nos ennemis bien au-delà de ce qui peut apparaître possible aujourd'hui.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Impôts : la bourgeoisie exige, le gouvernement exécute	4
Baisse de la taxe sur les dividendes	4
Taxe d'habitation : un vrai avantage pour le pouvoir d'achat ?	4
Évasion fiscale : la fraude bien traitée	4
Calais : les migrants harcelés	5
Enfants à la rue abandonnés par l'État	5
Mineurs étrangers : indifférence des autorités	5
Nouvelles attaques contre la Sécurité sociale	6
Le tiers payant généralisé repoussé	6
Invalidité : double peine pour les handicapés	6
Lycée Dorian : contre la suppression de deux emplois aidés	7
Genevilliers : Macron à la crèche	7
Lyon : le stationnement, une poule aux œufs d'or	7
Harcèlement : la lutte des femmes toujours d'actualité	16
Chômage : effet d'annonce et réalité	16

DANS LE MONDE

Égypte : Sissi, un bon client à Paris	8
Centrafrique : un chaos dont l'impérialisme français est responsable	8
Italie : bluff réactionnaire au nom de l'autonomie	9
Argentine : victoire électorale de la droite	9
Santiago Maldonado assassiné par la police	9
Espagne : Rajoy-Puigdemont, le bras de fer continue	16
Il y a trente ans : l'assassinat de Thomas Sankara	10
Madagascar : la peste au 21 ^e siècle	10

ENTREPRISES

Grève des éboueurs - Marseille	11
Grenoble General Electric Hydro	11
Journée d'action du 16 novembre : se saisir de toutes les occasions	11
GM&S, Tupperware, Coca-Cola... : les licenciements continuent	12
Coca-Cola Socx - Nord	12
Tupperware - Joué-lès-Tours	12
Héméra Holliday Inn - Clichy	12
SNCF-Gare de Nantes	13
SNCF-Paris-Montparnasse	13
Borhinger - Reims	13
PSA - Rennes	14
Centre hospitalier Meulan-Les Mureaux	14
Famar - Orléans	14

RUSSIE 1917

Les premiers actes du pouvoir ouvrier	15
---------------------------------------	----

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Travailleurs détachés : l'exploitation va continuer

Après une longue nuit de tractations, les ministres européens du Travail ont annoncé le 24 octobre une réforme de la directive sur les travailleurs détachés. Macron, qui avait fait de ce sujet son cheval de bataille au sein de l'Union européenne (UE), s'est félicité d'un « accord ambitieux » qui offrirait « plus de protection, moins de fraude ».

Se poser en protecteur des travailleurs après avoir signé des ordonnances qui permettent aux patrons d'exploiter davantage leurs salariés et de les licencier à leur guise, il fallait oser ! En réalité, Macron défend les intérêts d'une fraction des patrons français, en premier lieu ceux du BTP ou du transport routier qui se plaignent d'une « concurrence déloyale et faussée ».

En vigueur depuis 1996, l'ancienne directive permet à des sociétés d'employer temporairement des travailleurs venus d'autres États membres de l'UE. Ils sont en principe payés au salaire minimum en vigueur dans l'État où ils travaillent, mais restent affiliés au régime de protection sociale de leur pays d'origine. Dans la pratique, ces travailleurs sont sur-exploités, ne touchent ni primes ni indemnités et sont logés dans des conditions indignes pour lesquelles on retient des frais sur leur paie.

Entre 2010 et 2014, le nombre de travailleurs détachés a augmenté de 45% en Europe pour atteindre 1,9 million. En 2015, ils étaient 290 000 en France, 25% de plus que l'année précédente. Si la majorité viennent de Pologne, d'Espagne ou de Slovaquie, certains sont en fait français, mais embauchés par des agences basées au Luxembourg. Le plus grand contingent de travailleurs détachés est employé dans le BTP, puis dans l'industrie et l'aide à la personne.

Des chantiers navals STX de Saint-Nazaire à Bouygues, le roi du béton, en passant par une kyrielle de petites sociétés, la directive de 1996 a permis à de multiples patrons de

s'enrichir en exploitant les travailleurs détachés. Mais trop de liberté d'exploiter finit par devenir une menace pour les affaires ! Comme l'exprimait le président de la fédération du BTP de Haute-Garonne : « Nous ne sommes pas contre le travail détaché. En revanche, il y a des règles qui existent et qui ne sont pas respectées (...) Quand on voit arriver un bus entier sur un chantier, on peut supposer qu'il y a fraude, avec des travailleurs payés 8 euros de l'heure, au lieu de 25 euros et (...) qui dorment dans des caravanes au pied des chantiers. »

Autrement dit, ces patrons réclament le droit d'exploiter proprement leurs travailleurs et des contrôles contre les fraudes multiples de leurs concurrents. C'est visiblement pour lutter contre ces fraudes de plus en plus massives et qui rendent la concurrence « déloyale », que Macron tenait à modifier la directive.

La nouvelle version, qui ne sera pas applicable avant quatre ans et exclut entièrement le transport routier, prévoit que les travailleurs détachés perçoivent outre le même salaire, toutes les primes, le treizième mois, les frais de repas ou d'hébergement de leurs camarades de travail. Elle limite à douze mois, prolongeables de six mois, le recours à des travailleurs détachés. La moyenne actuelle étant de quatre mois, cela ne changera pas grand-chose. Le dernier volet, c'est justement le renforcement de la lutte contre la fraude, réclamé à cor et à cri par les patrons.

Si elle finit par être appliquée, cette nouvelle mouture aidera peut-être

certaines travailleurs à se défendre contre l'exploitation. Mais qu'ils soient détachés ou pas, pour défendre leurs intérêts ils ne doivent pas compter sur une directive. Leurs luttes collectives et leur solidarité de classe, par-delà les frontières et par-delà leur statut juridique, seront plus efficaces.

Xavier Lachau



Le transport routier exclu des nouvelles mesures pour les travailleurs détachés.

Transport routier : patrons et chauffeurs n'ont pas les mêmes intérêts

Le transport routier est un secteur directement concerné par le recours à des travailleurs détachés et plus généralement à des sociétés européennes à bas coût dont les camions sillonnent toute l'Europe.

L'Espagne et le Portugal, dont les camions traversent la France et l'Allemagne où ils effectuent des livraisons, ayant fait bloc avec la Pologne et d'autres pays de l'Est, le transport routier a été exclu de la nouvelle directive. L'ancienne s'appliquera jusqu'à ce qu'un accord général sur le transport routier soit validé par l'Union européenne.

Chacun de leur côté, les syndicats de chauffeurs routiers et les fédérations patronales ont dénoncé cette exclusion. D'un côté, les syndicats de salariés

dénoncent le sort des chauffeurs venus de Pologne ou d'autres pays d'Europe, qui touchent couramment 1 000 euros de moins sur leur paie et passent des week-ends entiers bloqués sur des parkings. De l'autre, les patrons du secteur se plaignent de la concurrence. Selon le journal *Les Échos*, entre 1999 et 2009, la part des transporteurs français dans le marché européen serait passée de 50% à moins de 10%.

En juillet 2016, Macron alors ministre de Hollande avait fait modifier la loi

française pour que tous les chauffeurs routiers en transit en France soient considérés comme des travailleurs détachés, ce qui obligeait théoriquement leur employeur à les payer au smic.

Mais dans le transport comme ailleurs, les travailleurs n'ont pas les mêmes intérêts que leurs patrons. La future directive sur le transport européen sera le fruit de marchandages entre les États. Dans ces tractations, la seule chose sûre est que les intérêts des plus grandes sociétés de transport françaises ou allemandes seront bien défendus. Quant à ceux des chauffeurs, ils ne devront compter que sur eux-mêmes pour les défendre.

X.L.

Gattaz : hors contrôle

Lors de l'ouverture des négociations sur l'assurance chômage, Gattaz, le dirigeant du Medef, a proposé un contrôle des chômeurs, « journalier ou hebdomadaire », estimant qu'« il faut que le système soit incitatif à la reprise d'emploi » et non pas qu'« il donne un confort fictif ».

Dans cette diatribe, Gattaz a aussi pris l'exemple du Canada où, selon lui, lorsque « les personnes partent en vacances », elles ne perçoivent plus d'allocation. Tous ceux qui, demandeurs d'emplois,

travailleurs en intérim, CDD ou autres, se battent quotidiennement pour trouver un travail leur permettant de joindre les deux bouts, apprécieront.

Cette provocation a suscité un tel tollé que de nombreux politiciens ont tenu à s'en démarquer. Même au gouvernement où Bruno Le Maire, l'actuel ministre des Finances, estime hypocritement aujourd'hui qu'il est « impensable d'organiser le flicage journalier des chômeurs », alors qu'il y a tout juste un an, pendant la primaire de la droite, il

prônait la baisse des allocations chômage et le raccourcissement de la durée d'indemnisation. Mais il n'y a pas à douter que, s'ils en ont l'opportunité, tous ces bonimenteurs appliqueront à la lettre les recettes prônées par le patron du Medef.

Sauf si, après les « faïnéants » et autres macroneries, cette provocation de Gattaz ou une autre finit par provoquer chez les travailleurs la réaction qu'elle mérite.

J.L.G.

Agenda : fêtes régionales de Lutte ouvrière

Fourmies

Samedi 4 novembre
à partir de 17 heures
Espace Mandela

Rouen

Samedi 11 novembre
à partir de 16 heures
Palais des congrès, à Oissel
à 19 heures, intervention
de Nathalie Arthaud

Bordeaux

Dimanche 12 novembre
de 11 heures à 18 heures
Château du diable, à Cenon
à 15 heures, intervention
de Nathalie Arthaud

Compiègne

Samedi 18 novembre
à partir de 18 heures
Salle des fêtes
de Margny-lès-Compiègne

Reims

Dimanche 19 novembre
à partir de 11 heures
Salle Rossini,
en face de l'hypermarché
Courlancy

Impôts : la bourgeoisie exige, le gouvernement exécute

Le 24 octobre, les députés ont voté la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), remplacé par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

Dans ce nouvel impôt, les portefeuilles d'actions, les profits financiers ne seront plus pris en compte. C'est un cadeau de 3,5 milliards d'euros aux plus riches. De l'aveu même de Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, les mille plus riches qui payaient l'ISF économiseront la bagatelle de 400 millions d'euros, soit 400 000 euros chacun en moyenne.

Dans la même séance parlementaire, un second cadeau fiscal a été voté pour les plus aisés avec l'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique de 30% sur les revenus du capital (intérêts, dividendes, etc.). Cet impôt, prétendument destiné à simplifier le travail du fisc, diminuera les prélèvements de 1,3 milliard en 2018 et 1,9 milliard en 2019. La majorité macroniste a donc fait un cadeau de plus de 5 milliards à ceux dont les coffres débordent déjà.

Le gouvernement prétend que ce gros lot se transformera en investissements, en créations d'emplois, et finalement en bien-être pour tous. Ce sont

des balivernes. Comme si l'ISF, et plus en général les impôts payés par les entreprises ou les classes aisées avaient empêché les profits d'exploser, les dividendes de rentrer et plus généralement les fortunes de gonfler, sans se transformer en investissement productif!

La bourgeoisie a toujours considéré qu'elle ne devait pas payer d'impôts pour le fonctionnement de la société, et en particulier pour les services publics utiles à la population. À ses yeux, ceux qui doivent

payer des impôts sont les travailleurs, les petits commerçants ou les artisans. Et c'est avec cet argent que les caisses de l'État subventionnent par mille canaux et par dizaines de milliards les capitalistes aux dépens entre autres des services publics.

Ce n'est pas nouveau et Macron n'a pas inventé la poudre en prétendant que des riches comblés rendraient les pauvres heureux. En revanche, il pourrait parvenir à mettre le feu aux poudres, tant sa politique est en évidence en faveur des plus riches et rien que pour les plus riches.

Boris Savin



Taxe d'habitation : un vrai avantage pour le pouvoir d'achat ?

L'Assemblée nationale a voté le 21 octobre la suppression de la taxe d'habitation. Cette promesse de campagne de Macron est présentée comme « une vraie mesure de pouvoir d'achat », le ministre des Comptes publics, Darmanin, promettant même qu'elle « rendra 10 milliards d'euros (...) aux concitoyens ».

Avant de voir cette hypothétique promesse se réaliser, les salariés verront d'abord leur pouvoir d'achat baisser, avec, entre autres, l'augmentation de la CSG et la baisse des APL dès 2018. La suppression de la taxe d'habitation sera, elle, étalée sur trois ans, pour être complète en 2020.

Tout le monde ne sera pas concerné. D'après le gouvernement, 80% des ménages seront exonérés à terme. Peut-être, mais les plafonds de revenus pour bénéficier de cette mesure étant fixés à 49 000 euros annuels pour un couple avec un enfant (revenu

fiscal de référence calculé par les impôts après abattement de 10%), soit un peu plus de 2 000 euros par mois et par personne, bien des familles, y compris dans les quartiers populaires, n'en verront sans doute pas la couleur.

Le gouvernement a bien promis une compensation « à l'euro près » aux communes qui se finançaient principalement avec cet impôt. Mais les maires connaissent la chanson : cela fait des années que l'État se décharge sur les collectivités locales de bien des tâches, sans leur donner les moyens d'y faire

face. Il y a donc fort à parier que les maires compenseront cette suppression en augmentant d'autres impôts locaux ou en réduisant encore les services à la population. Pour les familles populaires, ce qui sera éventuellement gagné d'un côté sera donc perdu à coup sûr d'un autre.

La suppression de la taxe d'habitation est avant tout destinée à compenser, dans l'opinion, l'arsenal de mesures antiouvrières du gouvernement, et non à améliorer la vie des classes populaires. Pour l'ensemble des travailleurs par contre, augmenter le pouvoir d'achat, ce serait d'abord augmenter les salaires et, pour cela, prendre sur les profits patronaux. Autant dire qu'il est inutile de compter sur le gouvernement pour cela.

Jacques Le Gall

Taxe sur les dividendes : la grosse cerise sur le gâteau

Le Conseil constitutionnel a invalidé une taxe sur les dividendes instaurée en 2012 par François Hollande. Il exige même que l'État rembourse les 10 milliards d'euros qui auraient été perçus depuis sa mise en place.

Ce prélèvement de 3% n'avait pourtant rien de confiscatoire. Sur la même période, entre 2012 et 2016, ce sont près de 250 milliards de dividendes qui ont été versés par les seuls groupes du Cac 40 à leurs actionnaires.

Par contre dès sa mise en place, les experts juridiques des groupes industriels, comme Total, et financiers, AXA par exemple,

se sont bousculés auprès des institutions françaises ou européennes pour hurler à l'illégalité de la taxe.

Ainsi, alors que les actionnaires tirent leurs dividendes du droit constitutionnel d'exploiter les travailleurs, ils sont parvenus à faire reconnaître qu'ils avaient été volés de quelques milliards par un État qui les sert au centuple.

Bruno Le Maire se dit prêt à rembourser. Pour les actionnaires et les entreprises, il n'est pas question d'effacer l'ardoise et on devine que c'est à la population que le gouvernement Macron va présenter la facture...

B.S.

Évasion fiscale : la fraude est bien traitée

En 2013, le gouvernement Hollande avait décidé l'ouverture d'une cellule de régularisation des avoirs illégaux détenus à l'étranger. Il s'agissait d'inciter les détenteurs de comptes non déclarés à rapatrier leurs capitaux, en échange d'une réduction de pénalités.

Cette incitation a eu tellement de succès que le ministère des Finances a dû ouvrir plusieurs antennes supplémentaires pour accueillir les plus de 50 000 riches fraudeurs soudainement taraudés par des remords fiscaux. À la veille de la fermeture de ce service, décidée par le nouveau gouvernement pour la fin 2017, la Cour des comptes, plus habituée à dénoncer la moindre dépense de l'État en faveur des classes populaires, vient de se déclarer très satisfaite du travail mené.

La cellule de régularisation employant 200 personnes aurait rapporté en cinq ans plus de 8 milliards d'euros à l'État, une somme non négligeable en période de disette budgétaire. Mais dans son bilan, la Cour des comptes souligne bien moins l'ampleur des gains pour les riches fraudeurs qui ont pu ainsi blanchir 32 milliards d'euros.

En réalité, la plupart de ceux qui ont décidé de saisir l'opportunité offerte par l'État n'avaient plus vraiment le choix. Avec la généralisation des accords entre États pour échanger automatiquement les données bancaires, les banques

elles-mêmes ont fortement incité leurs riches clients à faire la démarche, avant que l'État ne durcisse comme annoncé les conditions de rapatriement des capitaux.

La cellule de Bercy a ainsi offert à de riches héritiers aux avoirs douteux un moyen de blanchiment simple, rapide, discret et sans conséquences judiciaires. Mais elle n'a qu'à peine levé un coin du voile sur l'ampleur réelle de la fraude fiscale. Celle-ci ne se réduit pas aux capitaux placés dans des comptes en Suisse, qui ont constitué plus de 80% des fraudes traitées par la cellule de régularisation. La fraude fiscale, scientifiquement organisée par des officines spécialisées pratiquant des montages financiers complexes dans les paradis fiscaux, couvre tout un domaine des mouvements de capitaux grâce auxquels la grande bourgeoisie, en plus d'exploiter le travail de milliards d'êtres humains, d'échapper presque totalement à l'impôt.

Avec la bienveillance des États, la fraude fiscale a de beaux jours devant elle.

Gilles Boti

Calais : les migrants toujours harcelés

Quatorze douches, quelques points d'eau mobiles et quelques toilettes pour 700 à 1 000 personnes, un seul repas par jour et des nuits passées souvent sous les ponts : un an après la fermeture de la « jungle » de Calais, voilà les conditions de vie des réfugiés qui sont revenus, et restent bloqués là alors qu'ils cherchent à gagner l'Angleterre.

Les douches et les toilettes ne sont installées que depuis la fin de l'été, après de multiples interventions d'associations et une décision de justice. Même l'ONU vient d'exhorter la France à fournir aux migrants de l'eau potable et des services d'assainissement dignes de ce nom.

Il s'ajoute à cela le harcèlement quotidien et la violence permanente des forces de police. Un jeune afghan, cité par une association humanitaire, raconte ainsi : « La police vient toutes les nuits, ils frappent les gens, c'est une torture, ce n'est pas possible de rester ici, ils nous mettent du spray au poivre dans les yeux, le

visage. »

En octobre 2016, le gouvernement de Hollande et Cazeneuve avait réparti les presque 10 000 personnes vivant là dans les centres d'accueil et d'orientation (CAO) dispersés sur le territoire. Une partie aurait obtenu le droit d'asile en France, mais la plupart voulaient avant tout gagner l'Angleterre, où ils ont souvent de la famille ou des proches. Des centaines de réfugiés sont donc revenus à Calais et le gouvernement actuel, comme son prédécesseur, met tout en œuvre pour les empêcher de réinstaller un camp en organisant la chasse aux réfugiés.

Jacques Le Gall

Enfants à la rue : l'État les abandonne

Le 23 octobre, des adultes et des enfants qui occupaient l'école Lucie-Aubrac, dans le deuxième arrondissement de Lyon, en ont été délogés par la police.

Les membres du collectif Pas d'enfant sans toit, qui se relayaient depuis deux jours dans les locaux, entendaient protester contre la situation de douze enfants âgés de 3 à 11 ans, scolarisés dans cette école et contraints de dormir dans la rue, leurs parents, demandeurs d'asile, n'ayant pas d'autre choix. Plus largement, à Lyon, 150 enfants scolarisés dans 30 écoles seraient dans la même situation.

Mais pour le maire Georges Képénékian, successeur et ami du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, « l'école est, et doit rester, un sanctuaire, un lieu consacré à l'éducation ». Pas question donc qu'elle soit



Après l'évacuation de l'école Lucie Aubrac.

occupée par des parents révoltés par le fait que des enfants, en sortant de ce « sanctuaire », se retrouvent à la rue, faute de logement leur permettant de vivre dignement avec leur famille.

Lyon est loin d'être un cas isolé. Combien d'enfants sont ainsi rejetés à la rue après l'école, sans abri pour faire leurs devoirs, se laver, se nourrir et dormir ?

En 1990, l'État français a ratifié la Convention

internationale des droits de l'enfant dans laquelle il est déclaré que chaque enfant a « le droit d'être nourri, logé, et de bénéficier de traitements adaptés à son âge ». C'est à l'État de satisfaire les besoins élémentaires des enfants lorsque les parents ne sont pas en mesure de le faire, ce qui est le cas des réfugiés qui ne peuvent compter que sur la solidarité de la population pour survivre.

Marianne Lamiral

Mineurs étrangers : indifférence des autorités

Le Premier ministre Édouard Philippe a affirmé le 20 octobre aux présidents de départements que l'État leur viendrait en aide pour accueillir les migrants mineurs non accompagnés. Mais comme l'ont dénoncé plusieurs présidents, cette aide est bien insuffisante pour faire face à l'afflux de ces jeunes.

Édouard Philippe promet 132 millions d'euros aux départements, là où il leur faudrait un milliard. Contrairement aux adultes, les mineurs isolés ne sont pas soumis aux règles de séjour des étrangers, et ne peuvent pas en principe être expulsés. Ils doivent être pris en charge au titre de la protection de l'enfance, et c'est aux départements d'évaluer leur situation, puis de trouver un toit à ceux qui sont reconnus comme mineurs. Ce sont eux en effet qui pilotent et financent l'aide sociale à l'enfance (ASE) depuis les lois de décentralisation de 1982.

Le nombre de ces mineurs isolés ne cesse de croître. En 2016 ils étaient 13 000 à être pris en charge par l'ASE. En juin 2017 il y en avait déjà 18 000 et leur nombre pourrait atteindre 25 000 à la fin de l'année. La plupart viennent d'Afrique.

Dans presque tous les départements, les capacités d'accueil sont saturées, que ce soit à l'hôtel, en foyer, voire dans des familles. Dans l'Isère, où 150 mineurs isolés étaient

arrivés en 2015, on en attend cette année 1 400. En Seine-Saint-Denis, 450 jeunes étaient pris en charge en 2015 contre 900 aujourd'hui. En octobre 2016, lors de l'évacuation de la « jungle » de Calais, le gouvernement avait bien créé 70 centres d'accueil spécialisés pour les 2 000 mineurs qui s'y trouvaient et il les gérait directement, mais il avait pris soin de préciser que ces structures

n'avaient pas vocation à durer, et elles ont effectivement presque toutes fermé aujourd'hui.

Pour ces jeunes qui ont pris tous les risques et bravé les pires souffrances pour arriver en Europe, la situation est catastrophique. Les délais pour faire évaluer leur âge ne cessent d'augmenter, et sont passés de huit jours à trois bonnes semaines dans certains départements. Une partie

d'entre eux est à la rue. À cela s'ajoute le sort de ceux qui ne sont pas reconnus comme mineurs bien que très jeunes, sans parler des migrants qui, arrivés mineurs en France, dépassent le cap des 18 ans et ne sont plus protégés.

L'expulsion pour les migrants adultes, la rue pour les enfants et les adolescents, c'est la politique du gouvernement.

Daniel Mescla

À Toulouse, la solidarité

Depuis une dizaine de jours, le collectif AutonomIE 31, qui rassemble autour de militants près de 70 mineurs isolés étrangers, occupe un hôtel au nord de Toulouse. Une partie d'entre eux y est hébergée, tandis que le lieu devient un point de rencontre pour tous.

Cette occupation n'est certes pas la solution d'accueil idéale, à la merci d'une expulsion décidée par le préfet, mais elle évite à ces jeunes migrants, sans famille et sans attache en France, de se retrouver seuls à la rue. En effet, leur situation en Haute-Garonne s'est particulièrement dégradée depuis que le conseil départemental socialiste a décidé en avril

2016 la fin de leur prise en charge systématique, gelant le budget qui y était consacré.

Désormais, lorsqu'un migrant mineur et isolé se présente au conseil départemental pour être aidé, il est renvoyé vers le Ddaeomi, une structure gérée par une association à laquelle le département a sous-traité la charge de trier les jeunes. Et les

demandes des jeunes originaires d'Afrique subsaharienne sont presque toujours rejetées.

Les jeunes témoignent ainsi : « Ce que nous avons vécu au Ddaeomie ressemble fort à du racisme. Ce n'est pas un endroit sérieux : ils font des demandes d'asile à la préfecture sans notre consentement. Ils ne croient même pas au nom qu'on leur donne. On veut faire savoir que le Ddaeomie n'est pas là pour nous aider, mais pour faire de l'argent sur notre tête. »

Le collectif intervient à leur sortie du Ddaeomie pour trouver un hébergement, les nourrir, leur

proposer des cours de français et les accompagner dans les démarches juridiques pour contester la décision du conseil départemental de ne pas reconnaître leur minorité. Comble de l'absurdité, devant le tribunal, les jeunes obtiennent généralement gain de cause et sont alors pris en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance du... conseil départemental !

L'attitude du conseil départemental de Haute-Garonne est antimigrant au même titre que celle de l'État.

Correspondant LO

Sécurité sociale : nouvelles attaques

La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, présentait mardi 24 octobre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Sans surprise, elle a annoncé des comptes dans le rouge de 5,2 milliards d'euros, et des économies à réaliser pour 3 milliards d'euros.

Dans une interview au *Journal du dimanche*, la ministre a affirmé qu'il y aurait « une marge de manœuvre énorme [car] 30% des dépenses de l'assurance maladie ne sont pas pertinentes ». Et d'ajouter sans rire que ces économies pourraient se faire « sans toucher à l'égalité des chances ».

Quelles sont donc les mesures envisagées par le gouvernement ? Il s'agirait de diminuer le nombre de lits dans les hôpitaux. Encore, pourrait-on dire, car dans de nombreux hôpitaux, c'est une politique qui est déjà appliquée depuis plusieurs années, avec les conséquences désastreuses que l'on sait. Certains services sont surchargés ou fermés et le malade doit

attendre pour se faire opérer ou partir dans un autre établissement hospitalier, situé parfois bien plus loin, notamment pour ceux qui résident en province.

Il est question également d'augmenter le forfait hospitalier qui passerait de 18 à 20 euros par jour en chirurgie et en médecine. Une autre « piste » consisterait à diminuer les aides familiales, l'allocation de base pour la garde d'un enfant pourrait ainsi être amputée de 7,50 euros, voire de 15 euros, selon les cas, et certaines familles n'en bénéficieraient plus du tout. Ce sera un trou de plus dans le budget des classes populaires, sans compter que la réduction ou la suppression des aides à la garde d'enfants va entraver l'accès des femmes au

travail. Il est aussi question de « lutter contre les fraudes » en particulier les « fraudes aux arrêts de travail ». Dans ce type de raisonnement, le déficit de la Sécurité sociale est dû aux personnes âgées qui vivent trop longtemps, aux gens qui se soignent trop, et aux travailleurs qui osent s'arrêter au lieu d'aller travailler quand ils sont malades.

C'est peu dire que toutes ces mesures pénaliseront une fois de plus les classes populaires. Depuis trente

ans, un plan sur deux pour « sauver la Sécurité sociale » aboutit à ce que la charge pèse de plus en plus sur les travailleurs, et de moins en moins sur les patrons. D'un côté les gouvernements qui se succèdent diminuent les dépenses de santé, dans un domaine où on ne devrait pas compter, et augmentent les cotisations des salariés. De l'autre, ils exonèrent les patrons de tout ou partie de leurs cotisations sociales.

De plus, avec l'aggrava-

tion de la crise, les rentrées de cotisations de la Sécurité sociale ne suivent pas les dépenses, parce qu'elles subissent le contrecoup de la montée du chômage. Les patrons qui licencient afin d'accroître leurs profits sont aussi les responsables des difficultés de l'assurance maladie.

Il n'y a aucune raison pour que les travailleurs acceptent de payer cette situation par de nouveaux sacrifices.

Aline Rétesse

Tiers payant généralisé : repoussé aux calendes grecques ?

En 2016 le gouvernement Hollande avait instauré la mise en place du tiers payant généralisé, une mesure attendue et espérée par des millions de personnes parmi les plus modestes.

En effet, celles-ci n'auraient plus eu à avancer la part prise en charge par la Sécurité sociale, soit 16,50 euros sur les 25 euros d'une consultation chez un généraliste, ni éventuellement les 7,50 euros pris en charge par leur mutuelle. Cette mesure déjà appliquée pour les maladies prises en charge à 100% par l'Assurance maladie devait s'appliquer à l'ensemble de la population à partir du 30 novembre 2017.

Mais Macron pendant sa campagne électorale avait évoqué le fait que le tiers payant soit « généralisable », donc optionnel, au lieu d'être « généralisé », donc obligatoire. Sa ministre de la Santé Agnès Buzyn vient d'annoncer que le tiers payant ne pourrait pas être appliqué le 30 novembre car, dit-elle, « nous ne sommes pas prêts techniquement ».

À l'annonce de la loi sur le tiers payant, de nombreux médecins avaient protesté contre cette mesure. Certains avaient utilisé des arguments

révélateurs de leurs préjugés en expliquant par exemple que « la médecine ça se paye » et qu'il faut « responsabiliser » les malades. D'autres médecins, notamment dans les quartiers populaires ou les campagnes, n'étaient pas contre le tiers payant mais rejetaient une réforme dont ils craignaient un surcroît de travail et des retards de paiement. Face à cette fronde, la ministre Marisol Touraine s'était donné le beau rôle de façon démagogique, en accusant tous les médecins de refuser une mesure en faveur des plus pauvres pour défendre une médecine à deux vitesses.

Aujourd'hui en repoussant l'instauration du tiers payant et en n'en faisant plus une mesure obligatoire, avant peut-être même de l'enterrer définitivement, Macron et le gouvernement ne font qu'appliquer, au domaine de la Santé, l'austérité qu'ils veulent imposer à toute la population.

Cédric Duval



Manifestation à Pithiviers.

Invalidité : double peine pour les handicapés

Ces derniers mois, des handicapés se sont vu retirer leur carte d'invalidité, en application de nouveaux critères décidés en 2011.

Avant cette date, c'était la nature du handicap ou de la maladie qui servait à déterminer le taux d'invalidité, un taux de 80% ouvrant droit à la carte. C'est maintenant l'appréciation de l'autonomie du handicapé qui devient décisive.

Si le handicapé travaille, s'il peut se déplacer seul, quand bien même il n'a pas le permis de conduire et

aucune chance de pouvoir le passer un jour, son taux d'invalidité est estimé inférieur à 80%. On lui retire alors la carte d'invalidité, et il perd la demi-part fiscale et le droit à la quasi-gratuité des transports en commun dans un grand nombre de villes. Des handicapés qui bénéficiaient depuis leur enfance d'une carte d'invalidité s'en

trouvent ainsi privés.

Avec le durcissement des conditions de travail, le recul de l'âge de la retraite, l'exploitation capitaliste fabrique de plus en plus de handicapés. Des handicapés auxquels les pouvoirs publics mégotent le minimum de compensation auquel ils pouvaient prétendre. Voilà à quelles mesquines et scandaleuses économies conduit le « tout pour les riches » de ce gouvernement et de ses prédécesseurs.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent : santé, on marche sur la tête

Mon frère, à la retraite et handicapé, vit seul à Saint-Dié-des-Vosges. Ayant constaté une baisse de sa vue, il a voulu consulter un ophtalmologue. À sa surprise il s'est vu refuser tout rendez-vous, aussi bien en ville qu'à l'hôpital. Tous lui ont expliqué qu'ils sont saturés

et ne prennent plus de nouveaux patients.

On l'a dirigé vers le centre ophtalmique le plus proche, en Alsace, à 50 kilomètres de chez lui. Il va donc devoir prendre un train puis marcher un kilomètre jusqu'au cabinet, le tout en déambulateur, et à ses frais, alors qu'il ne lui

reste que 4 euros par jour après le paiement de toutes ses factures.

Voilà comment on traite nos anciens qui se sont usés toute leur vie au travail. Il faut croire que dans cette société, pour se faire soigner, il vaut mieux être riche et bien portant.

Jeanne, Paris

Lycée Dorian-Paris : contre la suppression de deux emplois aidés

Au lycée Dorian, dans le 11^e arrondissement de Paris, jeudi 19 octobre au soir, à la veille des vacances scolaires, est tombée une sinistre annonce : le contrat de deux collègues en contrat unique d'insertion (CUI) ne serait pas renouvelé, au 31 octobre.

Ces deux collègues venaient de l'apprendre peu de temps auparavant. Ils exercent tous deux depuis 2013 dans l'établissement, l'une au secrétariat et au suivi des dossiers des élèves, l'autre est chargé de l'accueil à l'entrée de l'établissement. À 55 et à 60 ans, le rectorat leur indique d'aller à Pôle emploi.

Rien ne leur est reproché, mais leur emploi est tombé sous le couperet de la décision gouvernementale

de supprimer 150 000 emplois aidés en 2017. Leurs 600 à 700 euros de salaire mensuel – les CUI sont au smic et à mi-temps – représentent l'offrande sacrificielle que l'établissement doit fournir cette année aux 3,2 milliards d'euros de suppression de l'ISF et autres cadeaux fiscaux aux milliardaires.

Dès l'annonce, une première assemblée a été improvisée le vendredi matin. Devant quarante



participants, les deux collègues présents pour leur dernière journée dans l'établissement disent leur volonté de ne pas perdre leur emploi. La réaction a été l'indignation. C'est du « perdant-perdant », a résumé quelqu'un, « nos collègues perdent leur salaire et leur emploi. Le lycée perd deux emplois indispensables à son fonctionnement. »

La grève immédiate a été votée et la décision prise de se retrouver en assemblée générale le jour de la rentrée et de mettre à profit

l'après-midi pour organiser la réaction.

Au pot de départ organisé par le proviseur afin, avait-il dit, que les collègues « ne puissent pas nous quitter comme cela », les grévistes ont déclaré qu'il s'agissait pour eux « d'un pot de solidarité, ajoutant que la mobilisation commence pour que Rachid et Caroline puissent rester parmi nous. »

Entre temps, la nouvelle a fait le tour de l'établissement. Parmi les élèves, choqués et en colère, plusieurs se sont dit prêts à

se mobiliser dès la rentrée avec le personnel. L'information a circulé par plusieurs canaux et les associations de parents d'élèves, contactées, ont assuré de leur soutien.

La salle des professeurs est un atelier bourdonnant d'activité l'après-midi. Banderole, tracts, communiqué à la presse, lettre au rectorat, sont confectionnés.

Une assemblée a été prévue le jour de la rentrée à midi le lundi 6 novembre, pour décider de la suite.

Correspondant LO

.....Fil rouge.....

Fêter Mai 68 ou le recommencer ?

Macron souhaiterait que le cinquantenaire de Mai 68 soit commémoré. Le président voudrait se démarquer, à moindre frais, des réactionnaires de tout poil. Pour ces derniers, Sarkozy en tête, Mai 68 serait la mère de tous les vices, de tous les désordres, de toutes les décadences. Macron se verrait bien, en revanche, célébrer la fraîcheur, la jeunesse et le renouveau.

Les services de communication de l'Élysée planchent donc sur la meilleure façon de s'approprier l'événement, de faire mousser le président et d'amuser le chaland.

Mais le plus simple ne serait-il pas de recommencer Mai 68, grève générale et réapparition des drapeaux rouges compris, en mieux si possible ? On verrait alors les politiciens prétendument anti et pro Mai 68 se réconcilier contre les travailleurs en lutte et la « chienlit », devenue aujourd'hui, dans la bouche de Macron, le « bordel ».

Un instrument qui ira dans le lac

Depuis le 23 octobre des centaines de délégués sont réunis au siège des Nations unies, à Genève. Ils doivent mettre au point « un instrument légalement contraignant pour exiger le respect des droits humains par les multinationales »,

ce qui impliquerait des lois contraignantes pour mettre un frein à l'exploitation des travailleurs sur la planète.

Il faudrait pour cela d'abord que ces délégués se mettent d'accord, ce qui est délicat, ensuite qu'ils obtiennent le soutien des gouvernements des puissances impérialistes, ce qui est improbable, et enfin que les multinationales acceptent d'être contrôlées, ce qui ne s'est jamais vu. Mais ça n'empêche pas de parler et, au fond, c'est bien la spécialité de l'ONU.

Les patrons, trop taxés ?

Dans le budget 2018, les exonérations fiscales vont encore augmenter et atteindre 99 milliards d'euros contre 93 milliards en 2017. Qui va profiter de ces allègements d'impôts et de taxes ? Le patronat !

Si on additionne les exonérations de cotisations sociales, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et le crédit impôt recherche (CIR), on arrive à au moins 63,5 milliards d'euros d'aides aux employeurs. Pour les seules entreprises, le site Internet Aides-entreprises.fr répertorie pas moins de 2 024 aides financières nationales, européennes ou locales.

Et c'est en prétendant qu'il fallait « aider les investisseurs » que Macron a aussi supprimé l'impôt sur la fortune...

Gennevilliers : Macron à la crèche

Le 18 octobre, Macron est venu visiter une crèche d'entreprise du groupe « Les Petits chaperons rouges » à Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine.

Une centaine de manifestants étaient là pour accueillir le président et pour demander des comptes sur les aides aux entreprises pendant qu'il diminue l'APL. Les CRS étaient là, au moins aussi nombreux.

Cette crèche est située sur l'ancien site de l'usine Chausson, à Gennevilliers, occupé maintenant par de nombreuses entreprises dont Samsung qui l'héberge. Même dans le cadre de cette Journée mondiale de refus de la misère, ce sont ses copains « les

premiers de cordée » que Macron est venu soutenir.

Les mères de famille connaissent, toutes, les difficultés qu'il y a à avoir une place en crèche. Il y aurait en France 400 000 places de crèche mais il en manquerait quasiment autant, ce qui permet à des groupes privés comme celui des Petits chaperons rouges de prospérer grâce aux aides de l'État. Son PDG, Jean-Emmanuel Rodocanachi, qui est en même temps président de la Fédération française des entreprises

Lyon : stationnement, une poule aux œufs d'or

À partir du 1^{er} janvier, il n'y aura plus de tarif national pour les amendes pour stationnement non payé ou dépassé. Chaque ville fixera son tarif.

Certaines villes ont choisi de conserver les 17 euros actuels, mais à Lyon, la municipalité a voté, lundi 23 octobre, les nouveaux tarifs, et il faudra payer le prix fort. L'amende va passer à 35 euros ou même 60 euros dans certaines zones ! Cela s'ajoute à une extension constante du stationnement payant. Et pour les résidents, leur vignette, qui était gratuite, va devenir payante à 40 euros, en plus du paiement du forfait

journalier, hebdomadaire ou mensuel.

Jusqu'à une époque récente, les horodateurs donnaient un ticket gratuit pour un stationnement inférieur à 20 minutes. Mais depuis peu, cette gratuité a disparu, et de plus, quand on paye, on doit taper son numéro de voiture afin qu'il apparaisse sur le ticket. Le motif est probablement pour qu'on ne puisse plus donner son ticket à un autre automobiliste quand

de crèche (FFEC), se situe à la 467^e place d'après le classement du magazine *Challenge* des 500 plus grandes fortunes de France en 2016. Son entreprise, fondée en 2000, vient d'ailleurs de racheter récemment des crèches en Allemagne et en Angleterre. Le secteur des crèches privées connaîtrait ces dernières années un taux de croissance de 35 %.

Il est évident que le besoin en crèches est important, mais plutôt que chercher à satisfaire ces besoins, l'État laisse le secteur privé faire des affaires, grâce aux nombreuses aides qu'il lui fournit.

Correspondant LO

on n'a pas utilisé tout son temps, comme beaucoup le faisaient : pour la mairie, il n'y a pas de petites économies !

Le montant collecté dans les horodateurs revient à la municipalité : 14,6 millions d'euros en 2016. Quant aux PV, qui renaissent principalement dans les caisses de l'État, au 1^{er} janvier ils reviendront eux aussi à la ville : cela va faire un beau pactole. L'État diminue les subventions aux municipalités, mais il leur offre la possibilité d'en récupérer une partie... sur le dos des usagers !

Correspondant LO

Égypte : Sissi, un bon client pour Paris

L'ex-maréchal Sissi, élu président en Égypte en 2014 avec 96 % des suffrages exprimés, vient d'être reçu par son homologue à Paris. Déjeuner avec Macron, dîner avec Le Drian, rencontre avec le président du Sénat et celui de l'Assemblée nationale, réception au Medef, les petits plats ont été mis dans les grands pour accueillir le chef de l'État égyptien.

Il faut dire que Sissi et l'armée égyptienne sont de bons clients. Dassault Aviation avait signé il y a deux ans et demi un contrat de vente de 24 Rafale à l'Égypte, dans le cadre d'un contrat de 5,2 milliards d'euros comprenant aussi une frégate Fremm et des missiles. Le contrat comprenait une option pour douze avions de combat supplémentaires. « S'il peut y avoir de nouveaux contrats tant mieux », avait salivé le ministre de l'Économie Le Maire à ce propos sur les ondes. En effet, après les navires de guerre, le satellite militaire, les deux hélicoptères Mistral, le pouvoir égyptien peut encore s'équiper, le seul problème semblant être les facilités de paiement que Sissi demanderait.

Mais, autre volet commercial, plus de 160 entreprises françaises font du profit en Égypte, pays de 95 millions d'habitants dont la majorité n'a pourtant qu'un faible pouvoir d'achat, et même pas de pouvoir d'achat du tout. Cependant l'armée, véritable force économique, et l'État en ont. Les capitalistes français sont donc à la sixième place parmi les investisseurs dans ce pays qui compte aujourd'hui 30 millions d'ouvriers, d'employés et de petits paysans. Lors de la visite de Sissi, des contrats ont été conclus avec EDF, Suez, Eren Groupe, Voltalia...

Que deviennent les droits de l'homme dans tout cela ? « Ils sont régulièrement en discussion avec les Égyptiens, comme partie de nos relations de confiance », déclarait-il y a peu l'ex-ministre PS de la guerre de Hollande, actuellement aux Affaires extérieures, Jean-Yves Le Drian. Ces bavardages diplomatiques n'ont guère d'effet sur la répression de plus



Le Drian recevant une médaille de Sissi en février 2017.

en plus générale qui frappe les militants ouvriers, les opposants politiques, les syndicalistes indépendants de la fédération officielle, les travailleurs en grève ou même qui se rassemblent simplement pour demander le paiement d'une prime qui leur est due ou d'un retard de salaire.

Après que Sissi est arrivé au pouvoir fin juin 2013, bien accueilli par des millions d'Égyptiens espérant qu'il les sauverait du régime de Morsi, le président des Frères musulmans, un régime de fer s'est rapidement installé. À force de lois interdisant les manifestations, de pouvoirs accrus à la police et à la Sécurité nationale, de procédures lancées contre les associations suspectées d'avoir recours au « financement étranger » et leurs militants, des dizaines de milliers de personnes ont été victimes d'arrestation, d'emprisonnement, voire de « disparition forcée », de torture et pire. Ce fut le cas, par exemple du doctorant italien Giulio Regeni, retrouvé mort après tortures en février 2016. « *Traité comme un Égyptien* », commentèrent alors amèrement des opposants au régime de

Sissi.

L'inflation supérieure à 30 % l'an qui sévit dans le pays et rend le café, le thé, le cacao et les produits laitiers inabordable pour les classes pauvres, entraînant une baisse de leur consommation, n'est pas pour rendre le régime populaire, à quelques mois des prochaines élections présidentielles. La TVA, instaurée il y a un an sur injonction du FMI et de la Banque mondiale, et renchérissant les produits, vient aussi de passer de 13 à 14 %. Le carburant vient d'augmenter pour la deuxième fois dans l'année, de 50 % au total. L'électricité a augmenté de 40 % en juillet. Des millions de personnes doivent survivre avec moins de deux euros par jour. Des millions d'autres doivent faire vivre leur famille avec des contrats précaires. 80 % des jeunes de 15 à 29 ans sans emploi réel. Des mouvements de protestation surviennent, des grèves comme en août dernier dans le textile, malgré les menaces d'être arrêté comme « terroriste », malgré la répression qui frappe les militants ouvriers.

La misère et les tentatives d'étouffement de la contestation de la population égyptienne n'entrent évidemment pas en ligne de compte dans les calculs des grandes puissances. Le régime d'al-Sissi est non seulement un bon client, il est aussi grâce à sa dictature un facteur de stabilité dans la région, capable de briser toute velléité de son peuple de se lancer dans quelque nouveau « printemps arabe ».

Viviane Lafont

Centrafrique : l'impérialisme français responsable du chaos

Entre 2013 et 2016, deux mille soldats français étaient intervenus en Centrafrique. Un an après la fin de cette opération baptisée Sangaris, la population subit encore les exactions d'une multitude de bandes armées qui contrôlent la plus grande partie du pays, grand comme la France et la Belgique réunies.

Selon le porte-parole du gouvernement centrafricain lui-même, « quatorze des seize provinces du pays sont aujourd'hui sous la coupe de groupes armés ». Rien que dans les six derniers mois, ceux-ci ont fait des centaines de morts et provoqué la fuite de dizaines de milliers d'habitants, sous le regard de 12 000 soldats africains et pakistanais de l'ONU, encadrés notamment par 350 militaires français restés sur place après la fin de l'opération Sangaris. Au total un million de personnes, près de 20 % de la population du pays, sont partis de chez elles pour survivre à l'intérieur du pays ou à l'extérieur, au Tchad et au Cameroun notamment. Il s'en suit que les récoltes peuvent de moins en moins être assurées, une crise alimentaire menace.

La responsabilité de l'impérialisme français dans ce désastre est écrasante. Durant un demi-siècle après l'indépendance en 1960, les gouvernants centrafricains avaient été faits et défaits par la France, parmi lesquels l'empereur Bokassa de sinistre mémoire. Plus récemment, François Bozizé a aidé l'impérialisme français à piller le pays en prélevant au passage sa part de diamants extraits dans le pays et en détournant l'aide humanitaire. Mais il fut renversé en mars 2013 par les rebelles de la coalition Séléka, un groupe armé du nord-est du pays à majorité musulmane qui avait déjà à son actif le pillage de plusieurs villes.

Le gouvernement de

Hollande, inquiet d'une évolution qu'il ne contrôlait pas, envoya alors ses soldats en soutien à d'autres milices, les anti-balaka qui s'attaquaient aux populations musulmanes. Les troupes françaises elles-mêmes ainsi que celles de l'ONU furent accusées de plusieurs centaines de viols. Depuis, les deux milices rivales se sont scindées en une multitude de bandes qui rançonnent, tuent, luttent pour le partage des zones diamantifères et le contrôle des chemins de transhumance tandis que l'État se disloque.

Pour tenter de reprendre la main, Macron, à la suite de Hollande, s'appuya sur Faustin Archange Touadéra qui fut, de 2008 à 2013, Premier ministre de Bozizé et donc son complice. L'an dernier, des élections voulues par Hollande lui ont donné une légitimité démocratique en le propulsant à la présidence. Dans la continuité, en septembre dernier, il a été reçu à l'Élysée par Macron qui l'a encouragé « à poursuivre les efforts destinés à faciliter la réconciliation nationale ». Or, deux semaines plus tôt, Touadéra avait fait entrer au gouvernement des représentants des deux factions rivales, Séléka et anti-balaka, toutes deux rompues à terroriser les populations.

Cela en dit long sur ce qu'est vraiment le gouvernement centrafricain et sur les prétentions humanitaires de l'impérialisme français qui le soutient à mettre fin à un chaos qu'il a lui-même suscité.

Jean Sanday



Patrouille française à Bangui.

Brochure

Plus de 50 ans après les indépendances, l'Afrique sous le joug de l'impérialisme

Exposé du Cercle Léon Trotsky - 2 euros
À retrouver sur www.lutte-ouvriere.org/publications/commander



Italie: bluff réactionnaire au nom de l'autonomie

Dimanche 22 octobre, des référendums étaient organisés dans deux régions du nord du pays, la Lombardie et la Vénétie. Il s'agissait de se prononcer en faveur d'une plus grande autonomie vis-à-vis du pouvoir central.

Roberto Maroni et Luca Zaia, respectivement présidents des régions Lombardie et Vénétie, se sont réjouis des résultats: les cinq millions et demi d'électeurs qui se sont déplacés ont effectivement voté à une écrasante majorité pour renforcer l'autonomie de leur région. Ces deux dirigeants de la Ligue du Nord ont insisté sur le caractère constitutionnel de leur référendum et sur le fait qu'ils ne réclamaient pas l'indépendance. C'est que, tout en voulant plaire à un électorat local sensible aux anciens thèmes sécessionnistes du parti, il faut ménager les ambitions de la Ligue de se présenter comme un parti ayant une influence

à l'échelle nationale et en mesure d'accéder au gouvernement lors des prochaines élections législatives.

Pour expliquer pourquoi les deux régions, qui figurent parmi les plus riches du pays, devraient conserver une grande partie de leurs recettes fiscales, la Ligue a fait évoluer son langage. Dans ses discours, Rome, qui représente le gouvernement central, n'est plus la « voleuse », mais la « reine du gaspillage et de la bureaucratie ». Et si elle ne parle plus des « fainéants du sud » qui seraient entretenus par les honnêtes travailleurs du nord, elle cible désormais de préférence les migrants.

Mais si la démagogie a

changé de cible, son objectif reste le même: faire croire que la Ligue pourrait mieux employer l'argent public en tant que pouvoir politique « plus local ». Ce que Salvini, le secrétaire national de la Ligue, traduisait ainsi au lendemain des résultats: « C'est un modèle de gestion plus proche des citoyens. La Ligue part du bas, du peuple, car partir des villes, des territoires et des régions, c'est partir du peuple. »

Mais si la Ligue veut « partir du bas », en tout cas pour se faire élire, c'est surtout pour mieux « servir le haut », comme le montre la politique des Maroni et Zaia eux-mêmes, à la tête de leurs régions. Ils n'ont eu de cesse de réclamer plus d'autonomie en matière d'éducation et de santé. Ce dernier secteur est déjà très largement régional et a déjà illustré la manière dont « l'argent vénitien » par exemple pouvait

servir à arroser la bourgeoisie, locale bien sûr! Ainsi, à Mestre, ville ouvrière voisine de Venise, la reconstruction et la gestion de l'hôpital all'Angelo ont été l'occasion de revendre à un prix tellement dérisoire l'activité de l'hôpital à un consortium d'entreprises privées que la Cour des comptes a épinglé des faveurs excessives et inexplicables. Quant aux travaux sur le Mose, le système de gigantesques barrières censé protéger Venise des grandes marées, ils ont suscité tellement d'affaires de pots-de-vin et de corruption qu'il est difficile d'en faire le compte.

Purement consultatifs, ces deux référendums ne changeront rien à la situation des deux régions. Mais le bluff de la Ligue, qui se dit prête à aller négocier avec le gouvernement forte de l'appui des résultats, a des conséquences sur le plan

politique. Sa démagogie régionaliste, qui s'accompagne d'un discours odieux contre les migrants, a obtenu le soutien d'autres forces politiques. Le Mouvement 5 étoiles de Grillo a fait campagne pour le oui, parfois côte à côte avec la Ligue, de même que le parti de Berlusconi. Quant au parti Parti démocrate, de centre gauche, il n'appelait pas ouvertement à voter oui mais réclamait lui-aussi « plus d'autonomie » pour les collectivités locales.

Les travailleurs n'ont rien à attendre de ce concert de voix qui voudraient leur faire croire qu'ils seront mieux soignés, mieux éduqués si l'argent public reste à « l'échelon local » et qui cherchent à les isoler en les opposant aux travailleurs d'autres régions au profit de politiciens avides d'un butin à gérer.

Nadia Cantale

Argentine: la victoire électorale de la droite

Le parti du président Mauricio Macri, homme de droite héritier d'un empire industriel, a remporté les élections législatives de la mi-mandat, le 22 octobre.

Il ne dispose toujours pas de la majorité absolue dans les deux Chambres mais il a renforcé ses positions, au détriment de ses adversaires péronistes. La coalition de droite qui soutient Macri, Cambiemos (Changeons), s'est en effet imposée dans les cinq principaux districts du pays, remportant un peu plus de 40 % des suffrages.

La politique menée par Macri depuis deux ans a été marquée par des attaques très dures contre les classes populaires: des tarifs de l'énergie multipliés par cinq ou dix; la pauvreté qui touche désormais 40 % de

la population et une inflation frisant les 45 %. Mais il a bénéficié du discrédit des péronistes, englués dans plusieurs affaires de corruption, et du soutien tacite des confédérations syndicales, notamment la CGT, autrefois le bras armé du péronisme, mais qui a choisi de ménager l'actuel président.

La découverte deux jours avant le scrutin du cadavre d'un opposant disparu depuis août, Santiago Maldonado, qui faisait peser sur le gouvernement le soupçon qu'on pouvait disparaître sous Macri comme au temps de la dictature, n'a pas eu

d'impact sur le scrutin grâce à l'intervention opportune d'un juge qui a dédouané les forces de répression.

Le candidat de Macri est arrivé en tête dans la province la plus peuplée, celle de Buenos Aires, traditionnellement péroniste. L'ex-présidente, Cristina Kirchner, qui avait espéré l'emporter dans cette province a perdu son pari. Elle pourra siéger néanmoins comme sénatrice, une protection utile pour celle qui est mêlée à plusieurs affaires de corruption. Elle paye aussi la division de son parti, puisque deux autres candidats péronistes étaient en concurrence avec elle. D'autres candidats péronistes ont été battus en province.

Le seul fait encourageant

dans cette élection est le résultat de l'extrême gauche du FIT (Front de la gauche et des travailleurs) qui regroupe trois organisations se réclamant du trotskysme, le Parti ouvrier (PO), le Parti des travailleurs pour le socialisme (PTS) et la Gauche socialiste (IS). Avec environ 1,2 million de voix, ils obtiennent un de leurs meilleurs résultats.

Pour la première fois, par exemple, ils auront deux députés nationaux dans la province de Buenos Aires, contre un auparavant. De même, il y aura deux conseillers municipaux à Buenos Aires. Dans plusieurs provinces, ils obtiennent des résultats importants et des élus. Ainsi, à Jujuy, le candidat du FIT, un employé

municipal, a obtenu plus de 18 % des voix. À Mendoza, la candidate obtient près de 12 %. À Santa Cruz, c'est près de 10 % et dans plusieurs autres provinces entre 6 et 9 %.

Les candidats du FIT ont fait campagne contre la politique d'austérité menée par Macri, contre les licenciements, pour un salaire décent, et en appelant les travailleurs à se mobiliser après l'élection contre une loi travail que Macri entend imposer. Les élus du FIT ont annoncé qu'ils seront aux côtés des travailleurs en lutte. Comme l'a déclaré l'un d'entre eux, « avec son résultat électoral, Macri ne doit pas imaginer qu'il dispose d'un chèque en blanc ».

Jacques Fontenoy

Santiago Maldonado assassiné par la police



Manifestation pour réclamer la vérité.

Santiago Maldonado a disparu le 1^{er} août dernier. Il avait participé à une manifestation des indiens Mapuche qui protestent contre la spoliation dont ils sont victimes en Patagonie, depuis que la société Benetton a racheté près d'un million d'hectares de terres.

La police réprime violemment ces protestations et quatre témoins avaient vu Santiago Maldonado monter avant sa disparition dans une camionnette de la gendarmerie. Celle-ci niait toute responsabilité. La ministre de l'Intérieur était venue à son secours en dénonçant le prétendu « terrorisme » des indiens. Ensuite, les

médias avaient annoncé que Maldonado était vivant, en projetant une vidéo où on le voyait faire des courses dans un supermarché... mais ce n'était pas lui!

Cette disparition avait causé une grande émotion.

La découverte du corps et l'intervention médiatique d'un juge suggérant qu'il a pu se noyer seul, car le corps ne présenterait pas de lésions, ne règle pas la question. Des examens plus poussés sont en cours et, dans cette affaire comme dans tant d'autres, tous ceux pour qui l'assassinat ne fait aucun doute vont continuer de se battre pour la vérité.

J.F.

Il y a trente ans : l'assassinat de Thomas Sankara

Le 15 octobre 1987, le capitaine Thomas Sankara, au pouvoir à la tête du Burkina Faso depuis 1983, était assassiné par les troupes de son « ami » Blaise Compaoré. Ce coup d'État mettait un terme à quatre brèves années d'un régime qui affirmait vouloir moderniser le pays, combattre la corruption et s'émanciper de la tutelle de l'impérialisme français.

Trente ans plus tard, la veuve de Sankara continue de se battre pour connaître les responsables de ce coup d'État. Au Burkina Faso, Blaise Compaoré a certes été chassé du pouvoir en 2014 par une révolte populaire après 27 ans de dictature. Mais l'actuel président Kaboré et de nombreux ministres étaient en place sous Compaoré. Complices, ils n'ont aucune envie que la vérité soit connue.

Malgré les promesses répétées de Hollande, les archives françaises restent inaccessibles au nom du secret défense. Et pour cause ! Tout indique que les réseaux de la Françafrique ont orchestré l'assassinat de Sankara.

Ainsi François Mitterrand, en visite à Ouagadougou, déclarait un an avant le coup d'État : « *Ce jeune président dérange [...] Il empêche de dormir [...] Il a le tranchant d'une belle jeunesse* » mais « *il tranche trop, il va plus loin qu'il ne faut.* »

Mitterrand reprochait à Sankara de dénoncer publiquement la politique néocoloniale de la France dans ses anciennes colonies. Il lui reprochait d'afficher ouvertement son mépris pour les chefs d'État africains corrompus à commencer par Houphouët-Boigny, dictateur de la Côte d'Ivoire voisine et gendarme de la France dans cette partie de l'Afrique.

Un officier tiers-mondiste

Sankara n'était pas arrivé au pouvoir en s'appuyant sur la mobilisation des classes populaires et il n'était pas communiste. C'était un jeune officier de l'armée, révolté comme d'autres de sa génération par la misère et la corruption qui sévissait dans son pays. Nourri par les idées tiers-mondistes de l'un de ses professeurs, nommé à la tête du centre d'entraînement des commandos de l'armée, Sankara allait



Tee-shirt à l'effigie de Thomas Sankara.

entreprendre de former des « soldats citoyens ». Avec d'autres jeunes officiers, il organisa le 7 novembre 1982 un coup d'État contre Saye Zerbo, ancien parachutiste de l'armée française durant les guerres d'Indochine et d'Algérie. Puis, en août 1983, Thomas Sankara et Blaise Compaoré écartèrent du pouvoir l'aile modérée de leur mouvement.

Dans son discours d'orientation politique, Sankara affirmait vouloir sortir le pays du Moyen-âge, ouvrir des écoles pour lutter contre l'analphabétisme, permettre l'accès des femmes à l'éducation et à la culture, développer des campagnes de vaccination. Un tel programme n'était pas réalisable dans un pays pauvre au budget dérisoire, et subissant la domination impérialiste sur l'Afrique. Tenter d'en finir avec celle-ci n'était pas la perspective de Sankara. Mais il mit ses

actes en accord avec ses paroles, rompit avec les pratiques de tous ses prédécesseurs pour réserver l'essentiel des ressources du pays à la population.

La lutte contre la corruption

Sankara fit de la lutte contre la corruption le marqueur de son régime. L'une de ses premières mesures fut de changer le nom du pays, la Haute Volta, en Burkina Faso, autrement dit le Pays des hommes intègres. Tandis que les chefs d'État africains mesuraient leur pouvoir à la taille de leurs limousines, Sankara et ses ministres circulaient en Renault Cinq et voyageaient dans les classes économiques des avions de ligne. Ces pratiques, symboliques, tranchaient avec la corruption généralisée en Afrique. Elles ont contribué à l'estime et à l'image dont bénéficie encore Sankara parmi les classes

populaires et la jeunesse africaine, bien au-delà du Burkina.

Mais de tels mœurs étaient un camouflet pour les acteurs de la Françafrique. Ils démontraient que l'on pouvait gouverner un pays sans rançonner sa population. Le président ivoirien Houphouët-Boigny, avec l'aval sinon sur ordre de Mitterrand et Chirac à Paris, poussa Blaise Compaoré à abattre Sankara.

L'exécution de Sankara montre que les puissances impérialistes ne toléreront jamais un régime un tant soit peu indépendant s'il ne s'appuie pas sur une forte mobilisation populaire. Elle montre surtout que les exploités ne pourront pas sortir du sous-développement sans remettre en cause la domination impérialiste sur l'Afrique et sur le monde, autrement dit sans renverser le capitalisme.

Xavier Lachau

Madagascar : la peste au 21^e siècle

À Madagascar, la peste sévit depuis la fin août. Cette maladie du fond des âges revient régulièrement, à tel point que les habitants parlent même d'une « saison pesteuse ». La maladie se soigne avec des antibiotiques, efficaces à condition d'être administrés à temps. Mais dans ce pays pourvoyeur de main-d'œuvre bon marché pour les grandes marques l'industrie textile, les structures sanitaires comme les conditions d'hygiène susceptible d'éradiquer la peste font totalement défaut. Nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) dénoncent cette situation dans le dernier numéro de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*.

« Chaque année cette maladie virale tue 60 à 70 personnes dans les quartiers pauvres de la capitale soumis à la prolifération des rats d'égouts et des puces, vecteurs de la peste. Cette année, l'épidémie a commencé plus tôt et a frappé aussi la ville de Toamasina située sur la côte est. Plus d'une

quinzaine de personnes sont mortes par suite de douleurs thoraciques accompagnées de toux et de crachats sanguinolents.

Les autorités ne font pas grand-chose et laissent les personnes présentant des symptômes suspects à leur sort, leur conseillant simplement de se rendre à des

centres de santé, qui du reste sont dépourvus de presque tout.

Cela a pour conséquence le développement de l'automédication. Actuellement un climat de psychose s'est emparé de la population des quartiers infestés. Un médicament appelé Cotrim censé guérir cette maladie est actuellement en rupture de stock dans les pharmacies. Les plaquettes de dix comprimés, qui coûtaient 1 000 ariary chacune, se vendent 5 000 ariary au marché parallèle.

L'automédication et le manque de structures de santé dignes de ce nom favorisent le développement de souches résistantes de virus. Les autorités ne sont pas ignorantes de ce danger, mais laissent perdurer la situation. »

Le pouvoir aux travailleurs



Cercle Léon Trotsky

L'industrie d'armement, et les guerres impérialistes

Vendredi 24 novembre 2017 à 20 h 30

Docks de Paris Eurosites

Avenue des Magasins-Généralux, Bâtiment 282 Aubervilliers
Métro : Front-Populaire (ligne 12)

Participation aux frais 3 euros

Marseille : la grève fait reculer les patrons

À Marseille, le ramassage des ordures a repris lundi 23 au soir. Il aura fallu des milliers de tonnes de déchets dans les rues de la ville, treize jours de grève et une dernière réunion en présence de la Direccte (ex-inspection du travail) pour que la direction de l'entreprise Derichebourg accepte d'examiner sérieusement les revendications des grévistes.

Pour en arriver là, les responsables de l'entreprise n'ont pas hésité à embaucher à prix d'or des dizaines de « gros bras » chargés de transformer le ramassage des poubelles dans les 2^e, 15^e et 16^e arrondissements de Marseille en opération quasi militaire pour impressionner les grévistes. C'est ainsi qu'à la Joliette, ils ont blessé deux

agents de propreté pour assurer le ramassage de quelques poubelles.

Malgré la réouverture de centres de transit des ordures vers l'incinérateur de Fos-sur-mer, 200 travailleurs ont poursuivi leur grève pour obtenir de maintenir leurs conditions de salaire et de travail malgré leur changement de patron. En effet, au

gré des appels d'offre, les éboueurs passent d'entreprise en entreprise comme l'expliquait l'un d'entre eux : « Pour ma part, c'est la troisième société pour laquelle je travaille, puisque nous passons des unes aux autres en fonction des différents appels d'offre [...] Or il se trouve que dans telle ou telle société, nous avons obtenu des avantages sur nos salaires ou notre statut, quelques avantages, qui ne sont pas forcément pris en compte par leurs successeurs. Ce qui a été le cas avec Derichebourg. »

La direction de Derichebourg a bénéficié de l'aide et des encouragements du patronat marseillais, l'un

des plus bêtes de France qui n'avait pas de mot assez durs pour qualifier ces grévistes qui, selon lui ne travaillaient que quelques heures... à ramasser les poubelles et bénéficiaient d'une vraie sinécure.

Les premières négociations avaient été remises en cause par le syndicat CAT (Confédération autonome du travail) qui, n'étant pas signataire du préavis de grève, était récusé par la direction. Lundi 23 octobre, les syndicats s'étaient mis d'accord pour les discussions devant aboutir à la fin de la grève. Finalement, la direction acceptait de revoir les fiches de paye et de les mettre en adéquation

avec ce qui avait été promis au départ, c'est-à-dire conserver les primes des anciennes sociétés. Elle acceptait aussi de revoir la manière de travailler, le nombre d'hommes sur les camions, promettait qu'il n'y aurait aucune sanction pour fait de grève.

Mardi 24 octobre, les rues de Marseille sont revenues à l'état normal.

Les grévistes semblent avoir obtenu satisfaction. Mais, visiblement, certains d'entre eux sont méfiants et n'en sont pas encore convaincus. C'est au reçu des fiches de paie qu'ils pourront s'en assurer vraiment.

Correspondant LO

Grenoble General Electric Hydro : la mobilisation est toujours là !

Confrontés à un plan de licenciements qui prévoit la disparition de 345 emplois sur 800, les travailleurs de General Electric Hydro (ex-Alstom), après neuf jours de grève et le blocage de l'entreprise jour et nuit, ont décidé de reprendre le travail le jeudi 12 octobre. Mais la direction de GE n'en a pas fini avec la mobilisation.

Mardi 17, environ 300 grévistes ont débrayé pour se rendre en manifestation à la préfecture de l'Isère. Ce jour-là correspondait à la date limite à laquelle l'État pouvait racheter les actions Alstom détenues par Bouygues. L'intersyndicale CGC-CFDT-CGT espérait qu'en rachetant ces actions l'État pourrait peser dans les décisions de GE. Mais, sous Hollande comme sous Macron, le gouvernement n'a pas l'intention de lever le petit doigt pour sauver les emplois. Pas plus qu'il ne compte exiger que GE tienne la promesse, faite

en 2015, de créer 1000 emplois en France d'ici 2018 sous peine d'une amende de 50 000 euros par emploi non

Écran de fumée tricolore !

Les travailleurs de General Electric ont reçu la visite de nombreux responsables politiques.

Mercredi 12, Mélenchon a interpellé le PDG Henri Poupert-Lafarge en lui disant : « Quel genre de Français êtes-vous si vous vous désintéressez de votre patrie ? » Avant lui Montebourg avait conseillé à



créé. Tout juste le gouvernement ose-t-il demander poliment à GE d'améliorer son « plan social ».

Vendredi 20, une nouvelle assemblée générale a regroupé environ 200 travailleurs à l'entrée de

l'usine. Benoît Hamon, de passage à Grenoble, a pris la parole et réclamé la prise en main du dossier par... Nicolas Hulot, car celui-ci n'aurait pas pris conscience de la nécessité de sauver la production d'énergies

renouvelables.

Les travailleurs de GE restent mobilisés face à une direction qui s'entête. Ils savent bien qu'ils ne devront compter que sur leur propre détermination.

Correspondant LO

industriel ».

Mais l'usine GE Hydro de Grenoble fabrique depuis des générations des turbines pour le monde entier. En ce moment, dans l'atelier, deux énormes turbines attendent leur livraison pour l'Afrique du sud. La production est aujourd'hui interdépendante entre pays et les cocoricos politiques

ne sont que des mots creux.

Si ces soutiens médiatisés ont permis aux grévistes de faire parler d'eux, leurs discours patriotiques font diversion et évitent d'aborder la question de la lutte de classe bien réelle entre travailleurs et capitalistes de toutes nationalités, ceux qu'il faut faire payer !

Correspondant LO

Journée d'action du 16 novembre : se saisir de toutes les occasions

Les dirigeants des confédérations syndicales ont fini par se rencontrer mardi 24 octobre pour parler de la politique du gouvernement Macron, particulièrement fertile en mesures antiouvrières. À la sortie de la réunion, la CGT, FO et Solidaires ont appelé à une nouvelle journée de lutte interprofessionnelle contre les mesures et les projets gouvernementaux, le 16 novembre.

La CFDT, la CFTC et l'UNSA refusent de s'y associer, espérant que les nouvelles mesures gouvernementales atténueront miraculeusement l'effet des précédentes. La FSU et la CGC refusent de choisir entre les deux options. Et

le représentant de la CFDT de conclure que la réunion a permis de clarifier les positions entre les deux syndicalismes à l'œuvre dans le pays.

Les dirigeants de la CFDT représentent certes un genre de syndicalisme,

celui qui accompagne tous les coups patronaux en les qualifiant d'avancées pour les travailleurs. Ayant regardé Macron détruire le Code du travail sans rien proposer aux travailleurs, Berger, le secrétaire de la CFDT, a maintenant le culot de dire qu'il faudra se battre dans les entreprises. Et comment donc feront les millions de travailleurs isolés face à leur patron alors qu'ils ne disposeront même plus de la protection minimum de la loi ?

La direction de FO, de

son côté, a commencé par organiser avec le gouvernement le passage en douceur des ordonnances... jusqu'à ce que les militants l'obligent à changer son fusil d'épaule, en participant, eux, aux grèves et aux manifestations.

La CGT a dit dès le départ son rejet des ordonnances et a organisé, seule ou presque, les journées d'action. Mais elle accepte, comme toutes les autres centrales syndicales, de se rendre aux convocations du patronat et du gouvernement. Comme les

autres syndicats, la CGT prétend, elle aussi, qu'il est bon de participer à ces simagrées...

Il reste les attaques gouvernementales et patronales sans cesse renouvelées. Les travailleurs ont tout intérêt à les combattre et à se saisir pour cela de la journée du 16 novembre. Contrairement à ce que clament Macron, ses porte-parole et les syndicalistes à la Laurent Berger, la classe ouvrière n'a pas dit son dernier mot.

Paul Galois

GM&S, Tupperware, Coca cola, etc. : les licenciements continuent

Les représentants des salariés de GM&S, qui ont été reçus le 23 octobre par des conseillers de l'Élysée sans la présence de Macron, se sont déclarés déçus et amers à leur sortie.

D'abord il n'y a rien de changé dans le plan de reprise de l'entreprise par GMD, accompagné de 156 licenciements. Ce n'est pas au moment où Macron, avec ses ordonnances, ouvre les vannes aux licenciements de plus en plus faciles qu'il va s'opposer à ceux de GM&S.

« Cette réunion est la pire depuis le début de notre combat », a déclaré le délégué CGT. La délégation demandait l'augmentation des mesures d'accompagnement, en particulier des primes supra légales. Pour le moment il est proposé aux licenciés de partir avec 15 000 euros, ce qui est évidemment peu de chose quand on va

se retrouver au chômage. Les salariés, réclament 75 000 euros par personne, ce qui pour l'entreprise représente un peu moins de 12 millions d'euros. Le repreneur GMD a refusé et les

Coca-Cola – Socx : débrayage massif

Jeudi 19 octobre, dès que les travailleurs de Coca-Cola Socx, près de Dunkerque, ont appris les 128 suppressions d'emplois en France annoncées par les patrons, dont 40 à Socx, ils se sont mis en grève et ont organisé un piquet devant l'usine.

Toutes les équipes ont massivement débrayé ainsi, jusqu'au dimanche 22 octobre. D'autant que ce sont 63 emplois qui seront

supprimés à Socx puisque 23 départs en retraite ne seront pas remplacés. La direction de Coca-Cola justifie ces suppressions d'emplois par la baisse des ventes de boissons gazeuses et la nécessité de produire une boisson à base de thé sur une nouvelle chaîne qui emploiera quatre travailleurs en moins sur chacune des cinq équipes. La situation actuelle n'empêche

anciens clients principaux de GM&S, à savoir Renault et Peugeot, ont eux aussi refusé. Quant à l'Élysée, il a fait savoir que le versement d'une telle prime « n'est pas de la responsabilité de l'État » et les conseillers n'ont pas voulu en entendre parler.

Mais le cas de GM&S n'est pas isolé. La suppression de 235 postes a été annoncée

chez Tupperware et d'autres aussi chez Coca-Cola. Coca-Cola emploie 2 600 personnes en France et veut supprimer 128 postes, en principe sans licenciements. Quoi qu'il en soit, cela fera autant d'emplois en moins et par conséquent de chômeurs en plus.

Au niveau mondial, Coca-Cola est un trust loin d'être

dans la misère, avec plus de 123 000 salariés et des bénéfices de 6 à 7 milliards de dollars selon les années.

Voilà seulement quelques exemples de groupes riches à milliards qui n'en contiennent pas moins de licencier et auxquels le gouvernement Macron n'envisage pas une minute de s'opposer.

André Victor

pas Coca-Cola de compter cette année sur 35 millions d'euros de bénéfice pour une usine de 400 travailleurs. De plus, lors de la création de l'usine en 1989, l'entreprise a bénéficié de dix années sans impôt. L'avantage s'est poursuivi par tranches de cinq ans jusqu'à aujourd'hui sous prétexte de mise en place de nouvelles lignes de production ou de l'acquisition

d'un terrain attenant. C'est l'argent public qui a payé et paye les investissements!

Les travailleurs de Coca-Cola Socx ont tenu immédiatement à montrer qu'ils n'étaient pas prêts à se laisser faire par un trust riche.

Pas de suppressions d'emplois, mais répartition du travail sans perte de salaire!

Correspondant LO

Joué-lès-Tours : Tupperware sacrifie 235 emplois

Jeudi 19 octobre à Joué-lès-Tours en Indre-et-Loire, l'annonce de la fermeture sous quatre mois de l'usine Tupperware a fait l'effet d'un coup de tonnerre.

D'ici fin février, les 235 travailleurs de l'entreprise se retrouveront en effet sur le carreau, avec toutes les difficultés qu'on imagine pour retrouver un emploi dans un secteur déjà sinistré il y a trois ans par le licenciement de 730 salariés à l'usine Michelin voisine.

C'est en 1973 que Tupperware avait ouvert à

Joué-lès-Tours son unique usine française, qui employait encore plus de 400 salariés au milieu des années 2000.

Il y a peu, l'établissement de Joué-lès-Tours était présenté comme un exemple de dynamisme, exportant 70 % de sa production, à la pointe de la recherche avec la spécialisation dans la coloration

des plastiques.

Et puis Tupperware, c'est un groupe multinational dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 milliards de dollars. Un groupe confortablement bénéficiaire, puisque même la branche française avait réalisé un bénéfice net de 5,9 millions d'euros en 2015, et de 1,7 million encore en 2016.

Réelle ou organisée, la baisse de rentabilité de l'usine de Joué a amené les patrons à déclarer que, « confrontée à une

surcapacité industrielle de son réseau de fabrication européen liée à l'amélioration de sa productivité et à un ralentissement de ses activités commerciales en Europe, l'entreprise se doit d'optimiser son empreinte industrielle afin de rétablir sa compétitivité ».

« Optimiser l'empreinte industrielle », voilà comment des financiers cyniques nomment le licenciement de 235 travailleurs dont la moyenne d'âge est d'au moins 50 ans, et dont beaucoup ont entre 25 et

40 ans d'ancienneté. Autant dire que ces travailleurs n'ont aucune raison de faire confiance à la promesse de leur direction qui dit qu'elle « mettra tout en œuvre pour trouver un repreneur et proposer un reclassement à chacun ». Les 23 hectares de friche industrielle laissés par Michelin deux kilomètres plus loin sont là pour rappeler tous les jours la confiance qu'il faut accorder à ce genre de promesse...

Correspondant LO

Héméra Holiday Inn – Clichy : en grève contre les mutations

Une partie des agents de nettoyage de l'hôtel 4 étoiles Holiday Inn de Clichy sont en grève depuis le 19 octobre, soutenus par la CNT.

La colère a éclaté lors de l'annonce de la mutation d'une de leurs camarades vers un autre site : il s'agit pour leur patron, l'entreprise Héméra, de briser la cohésion de cette équipe qui se connaît depuis des années, afin d'imposer une aggravation de l'exploitation.

Héméra a repris le 19 décembre 2016 le contrat de sous-traitance des 35 femmes de chambre et plongeurs de l'hôtel, auparavant employés par l'entreprise PEI. L'accord de site incluait alors le paiement à la journée et deux

jours de repos consécutifs par semaine. À présent, le nombre de chambres à nettoyer dépend d'un planning journalier impossible à tenir, et une partie de l'effectif est à temps partiel. Les travailleurs sont appelés six jours par semaine en cas d'affluence, et dans le cas inverse, on leur impose des jours non travaillés et non payés. Les heures non payées imposées pour finir le travail sont très fréquentes. De fait, la paie est à la tâche.

L'hôtel Holiday Inn est une franchise du 3^e groupe hôtelier mondial,

Intercontinental Hotels. Sa direction se défait sur l'entreprise Héméra, comme tous les donneurs d'ordres qui jouent la concurrence entre sous-traitants pour accroître leurs profits.

Environ un tiers des employés du ménage sont en grève. Pour briser celle-ci, leur patron envoie des agents d'autres sites, encadrés par des « gros bras ». Mais le piquet fait un tel bruit de casseroles qu'un séminaire prévu dans l'hôtel a été annulé, et la fréquentation du restaurant aurait baissé. Les témoignages de solidarité d'autres salariés de l'hôtel, de clients et de passants sont fréquents.

La direction d'Héméra



Les grévistes d'Héméra Holiday Inn, le 28 octobre.

a tenté de convoquer les grévistes pour négocier au siège, à Cesson, en Seine-et-Marne ; mais ceux-ci l'ont obligée à venir sur le lieu de la grève. Un rassemblement de soutien organisé par la CNT et la CGT devait avoir lieu le 26 octobre

devant l'hôtel. Les grévistes sont déterminés à imposer l'annulation des mutations, le respect de l'accord de site précédent, et l'alignement de leurs conditions salariales sur celles des employés de l'hôtel.

Correspondant LO

SNCF – Nantes : en lutte pour les salaires et les embauches

Depuis des années, la SNCF emploie des cheminots avec des contrats précaires : emplois jeunes, CDD, intérim, CDD senior etc. La gare de Nantes ne fait pas exception. Là aussi, les emplois précaires se sont multipliés tout le long de l'année, aux guichets, à l'accueil, au service qui s'occupe des personnes handicapées et même dernièrement au contrôle.

Les salariés en CDD ont des contrats qui vont d'une seule journée à plusieurs mois, suivant les besoins en personnel de la SNCF. Dernièrement, certains ont alerté leurs délégués du personnel quand ils se sont aperçus qu'ils gagnaient moins que le smic. Il est donc facile de comprendre pourquoi la SNCF exploite au maximum ce créneau d'emplois précaires.

Pourtant, régulièrement en gare, l'embauche en CDI ou au statut cheminot de ces travailleurs en CDD a été obtenue suite à des grèves locales ou nationales. En 2014, huit d'entre eux étaient embauchés à la fin de la grève contre la réforme ferroviaire. En 2015, en même temps que le maintien des agents de départ après plusieurs journées de grève, un CDD était régularisé en CDI. En 2016, la SNCF a été obligée de recruter huit travailleurs qui avaient des contrats précaires, dont certains étaient illégaux vis-à-vis du Code du travail.

Dans le même temps, depuis quelques mois, la gare de Nantes est en pleins travaux dans le cadre d'un projet énorme qui devrait coûter plusieurs centaines de millions d'euros. Les travaux vont durer plus de deux ans et déjà les conditions de travail des cheminots de la gare en sont très dégradées.

Il y a quelques semaines, un énorme bouchon a bloqué la circulation de centaines de voyageurs dans le grand souterrain qui dessert toutes les voies. Cela a entraîné des traversées de voie par des voyageurs qui auraient pu provoquer des accidents.

Après une première journée de grève début

juillet, la direction a bien senti que le mécontentement monte à l'Escale, le service en gare qui renseigne et aide les voyageurs à prendre leur train. Elle a donc décidé d'attribuer jusqu'à la fin de l'année une prime pour travaux. Cette prime est en pourcentage du salaire, et elle est donc plus importante pour un cadre que pour un jeune cheminot avec un salaire au niveau du smic. Sachant que cette prime sera d'à peine un euro par jour, le mécontentement est encore monté d'un cran, certains ont même déchiré le papier à ce sujet devant le nez du chef qui venait de leur remettre!

De son côté, la direction n'hésite pas, elle, à s'organiser des séjours à Amsterdam et ailleurs, tous frais payés par la SNCF. Souvent le midi, le restaurant est aussi offert aux dirigeants qui participent à des réunions de travail. Alors chacun voit bien que les moyens existent pour

embaucher et augmenter les salaires!

C'est pourquoi depuis le début du mouvement contre la loi travail de Macron, ce service est bien plus mobilisé que d'habitude. Les journées de grève du mois de septembre ont été bien suivies. L'idée est alors venue qu'une nouvelle journée de grève était nécessaire pour réclamer la régularisation des collègues en contrats précaires et un minimum de 5 euros par jour de travail en plus sur le salaire et pour tous, ce qui correspondrait à une augmentation de 100 euros par mois.

Vendredi 20 octobre, une nouvelle journée de grève a donc eu lieu et elle a été encore mieux suivie que les précédentes. Cette fois une assemblée générale de grévistes a eu lieu. La direction a même dû descendre du Mans sur Nantes pour essayer de remplacer les grévistes.

Devant la réussite de cette journée et malgré le fait que la direction ne veut rien lâcher pour le moment, le moral est monté d'un cran. La solidarité et la cohésion qu'apporte la grève renforcent les cheminots de la gare, déterminés à ne pas s'arrêter là.

Correspondant LO



Dans la manifestation du 21 septembre.

Gare Montparnasse : une riposte unanime

À la SNCF Paris-Montparnasse, l'annonce d'une sanction frappant un cheminot a entraîné une réaction rapide des travailleurs.

Le 18 août dernier, ce conducteur de manœuvre de Paris-Montparnasse, envoyé temporairement sur le secteur de Paris Austerlitz pour mettre à quai des trains vides de voyageurs avant leur départ, exerçait son droit de retrait.

En effet, comme c'est son habitude depuis quelque temps, la SNCF déplace au dernier moment des agents sur des secteurs qu'ils ne connaissent pas. Or, afin de garantir la sécurité des déplacements des trains, un agent qui conduit dans un nouveau secteur doit être momentanément piloté par un collègue ayant l'expérience de ces voies.

Cette nouvelle habitude de la direction s'explique par une gestion du personnel visant à supprimer au plus vite un maximum de postes. Résultat, il suffit d'un moindre grain de sable dans ses prévisions pour qu'elle cherche à assurer au dernier moment un poste, quitte à faire l'impasse sur les règles de sécurité. Cette situation inquiétante avait poussé le comité d'hygiène et de sécurité à lancer une alerte contre la direction.

Convoqué pour entretien le 10 octobre, le conducteur recevait trois jours plus tard une sanction sous forme d'un blâme inscrit à son dossier. La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre parmi les 80 conducteurs de manœuvre de Montparnasse. Très vite, une journée de grève était annoncée pour vendredi 20 octobre et la quasi-totalité d'entre eux annonçaient leur intention d'y participer. Ce jour-là, avec un taux de près de 100% de grévistes, 40 conducteurs de manœuvres se retrouvaient dans les locaux de la direction pour exiger le retrait de la sanction.

La veille, les directeurs avaient annoncé leur refus de rencontrer une délégation. Si l'on pouvait jusqu'ici supposer leur inquiétude face à la mobilisation, il suffisait de voir ce jour-là leur mépris pour comprendre que les agents ont face à eux de véritables ennemis, uniquement préoccupés de faire du chiffre sans aucun respect pour la sécurité.

Puisque la direction n'a rien voulu céder, les 40 présents ont aussitôt décidé de remettre ça vendredi 28 octobre. L'objectif est d'élargir la grève aux autres conducteurs de Montparnasse, de la banlieue et du TGV. Chacun des présents à l'assemblée générale du vendredi 20 va devenir un militant de la grève en utilisant ce délai de quelques jours pour convaincre d'autres de se joindre au mouvement. Et il y a des raisons!

En effet, les pressions de la direction sont permanentes dans toutes les activités, que ce soit au commercial, à la conduite, ou à l'accueil. Les travailleurs sont tous attaqués, c'est tous ensemble qu'il leur faut riposter!

Correspondant LO

Boehringer – Reims : 70 suppressions d'emplois

Le groupe pharmaceutique Boehringer a annoncé que 70 emplois seraient supprimés sur le site de Reims pour être transférés à Lyon. Cette décision fait suite au rachat par Boehringer en janvier dernier de Merial, une filiale

de Sanofi.

Ce nouveau plan de suppressions d'emplois vient s'ajouter à d'autres au cours des dix dernières années. Après la cession de la production et de plusieurs centaines d'emplois par Boehringer au groupe

Delpharm en 2008, un plan social en 2013 et des suppressions d'emplois en 2017, cette nouvelle annonce devrait faire tomber les effectifs de Boehringer à une centaine l'année prochaine. Si Delpharm emploie encore plus de

400 salariés à Reims, il n'en reste pas moins que les effectifs auront été divisés par près de trois en une quinzaine d'années sur ce site.

L'industrie pharmaceutique est l'une des plus profitables, Boehringer a

ainsi fait 2,9 milliards de profits en 2016 et il y aurait bien de quoi conserver les emplois à Reims au lieu de jeter à la rue des travailleurs ou de les contraindre à une mobilité qui ne profite qu'au patron.

Correspondant LO

PSA – Rennes : les intérimaires débrayent

Le 19 et le 20 octobre, plusieurs dizaines d'intérimaires du Montage ont débrayé pour protester contre les paies minables, réclamer une augmentation du salaire et son versement effectif tous les mois.

Depuis l'an dernier, de très nombreux ouvriers intérimaires travaillent dans l'usine pour assurer la production de la nouvelle 5008 et plus d'un millier sont nécessaires pour tenir l'équipe de nuit. Leurs salaires sont les plus bas de l'usine. En plus, la flexibilité des horaires de travail, instaurée avec les plans de compétitivité successifs, fait que les pannes dans les ateliers ou le manque de pièces venant des fournisseurs se transforment en heures ou en jours non travaillés. Cette situation, qui dure depuis des mois, rogne directement les salaires des intérimaires chaque mois. Il faut y ajouter les multiples erreurs sur les fiches de paie, toujours en défaveur des ouvriers. Ceux d'entre eux qui avaient déjà fait des missions d'intérim dans l'usine en 2004 témoignent que leurs salaires de l'époque étaient plus élevés que ceux d'aujourd'hui!

Dans ce contexte de mécontentement et à la réception de la dernière paye de septembre ne dépassant pas les 1280 euros pour la plupart, certains ont décidé de se faire entendre. Une pétition réclamant des hausses de salaire a commencé à circuler parmi les intérimaires. Seule la CGT a soutenu l'initiative. Les autres syndicats ont, au contraire, tout fait pour désamorcer la colère.

La pétition, que les intérimaires faisaient circuler eux-mêmes en rencontrant un vrai succès, a inquiété la direction. Celle-ci a commencé à faire pression sur

eux, par l'intermédiaire des chefs. En même temps, la veille du débrayage, elle annonçait que l'avance de 56 euros brut qui jusque-là était versée aux intérimaires à partir de la 21^e heure non travaillée du mois, le serait désormais à compter de la 7^e. Par l'intermédiaire du syndicat SIA, elle annonçait aussi qu'elle augmenterait les salaires des intérimaires par un changement de coefficient au bout de six mois d'ancienneté chez PSA.

Habituellement, un tel changement de coefficient n'arrive pour les embauchés qu'au bout de sept à huit ans. Signe que la direction voulait tout faire pour désamorcer le débrayage.

Mais rien n'y a fait et le 19 octobre, 70 intérimaires et une dizaine de CDI de différents secteurs du montage ont fait grève et se sont rassemblés, bloquant la production. Les grévistes qui défilaient dans l'atelier en scandant « Sans nous, pas de bagnole » et « Sans nous, pas de bagnole » ont pu constater que les quelques chefs et techniciens mis en poste pour les remplacer n'arrivaient pas à faire tourner l'atelier.

Une délégation de grévistes a été reçue par la direction, qui a refusé de satisfaire aux revendications.

Les grévistes, réunis en assemblée générale à l'issue de la rencontre, ont donc décidé d'appeler à un nouveau débrayage, le lendemain, à la même heure, avec l'objectif de convaincre d'autres ouvriers.

Entre temps, les agences d'intérim avaient appelé tous les intérimaires, et certains chefs de l'usine menaçaient directement certains d'entre eux. Néanmoins, le vendredi, 50 intérimaires ont encore débrayé et se sont rassemblés en assemblée générale dans l'atelier avec la CGT. Les grévistes décidèrent de s'adresser aux ouvriers des autres équipes pour essayer d'étendre le mouvement.

Avant le changement d'équipe, une vingtaine d'entre eux sont donc allés vers l'entrée principale pour discuter et convaincre ceux de l'après-midi. Finalement, à la pause de 17h30, 25 intérimaires d'un secteur du Montage décidèrent de ne pas reprendre le travail. Ce débrayage spontané suffit à bloquer la production au Montage et paniqua la direction qui ne s'y attendait pas.

Au travers de ces débrayages, les intérimaires grévistes prennent conscience que PSA tire toutes les ficelles, et de la nécessité de s'adresser à tous les travailleurs présents dans l'usine. C'est de bon augure pour la suite car ces débrayages inédits de travailleurs intérimaires pourraient bien faire des émules, y compris parmi les travailleurs en contrats CDI ou bien ceux des multiples sous-traitants qui travaillent maintenant côte à côte dans la même usine.

PSA divise les travailleurs entre de multiples contrats différents, mais les problèmes de paies et de conditions de travail existent pour tous, quels que soient l'employeur ou la couleur du bleu de travail.

Correspondant LO



Centre hospitalier Meulan-Les Mureaux : non à la fermeture de la Réanimation!

Le 18 octobre, plus de 400 personnes se sont retrouvées devant la mairie des Mureaux, dans les Yvelines, pour se rendre en manifestation jusqu'à Meulan, devant l'hôpital intercommunal de Meulan-Les Mureaux, à deux kilomètres.

L'hôpital emploie 1200 personnes et offre 495 lits. Après une première manifestation un mois auparavant, le personnel, ainsi que nombre d'habitants des Mureaux, de Meulan et des villages alentour, entendaient protester contre l'annonce faite par l'agence régionale de la santé (ARS) de la fermeture du service de réanimation dès la fin janvier 2018.

Dans le cadre de la politique générale de constitution de groupements hospitaliers de territoire, les GHT, l'ARS Île-de-France supprime des services ici, sous prétexte qu'un équivalent fonctionnerait là. L'oncologie de Meulan a ainsi été transférée depuis deux ans à l'hôpital de Mantes (qui fait partie du GHT Mantes-la-Jolie, Meulan, Montesson, Poissy Saint-Germain-en-Laye comptant aussi les EHPAD de Conflans-Sainte-Honorine et de Sartrouville). Pour le personnel hospitalier, la fermeture de la Réanimation, c'est la mort annoncée... de l'hôpital. Comment pourraient fonctionner les urgences, la chirurgie vasculaire, thoracique, quel anesthésiste prendrait le risque d'opérer un patient fragile, en gériatrie par exemple? Le service de maternité pourrait-il

vivre sans la réanimation? Les manifestants sentent l'avenir de l'hôpital de Meulan mis en question en tant qu'hôpital de proximité, comme d'autres dans d'autres régions.

Avant tout, ce projet basé sur un calcul purement comptable, au nom des économies qu'il engendrerait, ne prend pas en considération les risques qu'il y a à transporter un malade en situation d'urgence à Poissy (15 kilomètres) ou à Mantes (23 kilomètres), pas plus que du temps précieux perdu par les médecins urgentistes occupés à trouver un lit disponible et à organiser le transfert, ce qui peut durer longtemps.

En fait, derrière ce projet d'économies décidées par l'ARS, les salariés de l'hôpital verraient aussi leurs conditions de travail aggravées, notamment par des suppressions de postes et des mobilités imposées.

Le collectif du personnel, qui se rassemble chaque lundi, n'entend pas en rester là. D'autres mobilisations sont déjà prévues pour le maintien de la Réanimation et, finalement, la survie de l'hôpital dans une banlieue industrielle où la santé ne doit pas être le parent pauvre.

Correspondant LO

Famar – Orléans : les travailleurs font reculer la direction

Le site de Famar à Orléans la Source emploie plus de 800 personnes qui fabriquent des médicaments pour le compte de Pfizer, Sanofi, Johnson & Johnson...

Vendredi 20 octobre, la direction a voulu imposer des réductions d'effectifs sur deux lignes de production aux formes sèches. Leur projet, baptisé « performance », consiste à passer de deux postes à un poste et demi par ligne.

Cela se faisait jusqu'alors sur la base du volontariat, sans grand succès. Mais ce jour-là, la direction a décidé de l'imposer à une salariée. Une trentaine d'opérateurs de ce secteur ont alors quitté leur ligne. Déterminés à faire reculer la direction, ils sont allés demander des explications.

Après des arguments fallacieux de la part de cette dernière comme : « il était question de faire

appel au volontariat pour les périodes d'essai, aujourd'hui ce ne sont plus des essais mais des tests », et voyant que les salariés restaient mobilisés, la direction a cédé en remettant les effectifs suffisants sur les lignes.

Les travailleurs ont repris le travail, pas mécontents de s'être fait respecter collectivement.

Correspondant LO

Les premiers actes du pouvoir ouvrier

Au lendemain de l'insurrection d'Octobre, le 25 octobre (7 novembre selon notre calendrier), s'ouvrait à Petrograd le deuxième congrès des soviets. Ceux-ci prenaient ainsi tout le pouvoir en main. Voici le récit qu'en fait Trotsky dans son Histoire de la Révolution russe :

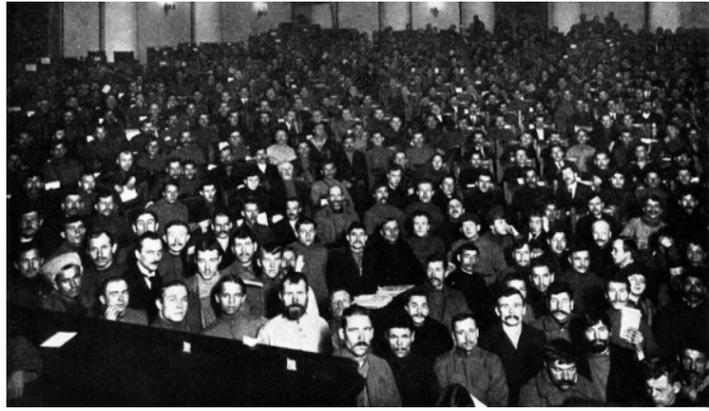
« Le 25 octobre devait s'ouvrir à Smolny le Parlement le plus démocratique de tous ceux qui ont existé dans l'Histoire mondiale.

(...) De l'armée et du front, à travers le blocus des comités d'armée et des états-majors, c'étaient presque uniquement des soldats du rang qui faisaient leur percée comme délégués. Dans leur majorité, ils n'avaient accédé à la vie politique que depuis la révolution. Ils avaient été formés par l'expérience de huit mois. Ce qu'ils savaient était peu de choses, mais ils le savaient solidement. L'apparence extérieure du congrès en démontrait la composition. Les galons d'officier, les lunettes et les cravates d'intellectuels du premier congrès avaient presque complètement disparu. (...) Les délégués des tranchées n'avaient pas l'air très présentables : pas rasés depuis longtemps, couverts de vieilles capotes déchirées (...). La nation plébéienne avait envoyé pour

la première fois une représentation honnête, non fardée, faite à son image et ressemblance.

(...) Au moment de l'ouverture, l'on comptait 650 participants ayant voix délibérative. Il revenait aux bolcheviks 390 délégués ; loin d'être tous membres du Parti, ils étaient en revanche la substance même des masses (...). Nombreux étaient ceux des délégués qui, étant arrivés avec des doutes, achevaient rapidement de mûrir dans l'atmosphère surchauffée de Petrograd. (...)

Lounatcharsky trouve enfin la possibilité de lire à haute voix un appel aux ouvriers, aux soldats, aux paysans. Mais ce n'est pas simplement un appel : par le seul exposé de ce qui s'est passé et de ce que l'on prévoit, le document, rédigé à la hâte, présuppose le début d'un nouveau régime étatique. « Les pleins pouvoirs du Comité exécutif central conciliateur ont expiré. Le gouvernement



Le deuxième congrès des soviets.

provisoire est déposé. Le congrès prend le pouvoir en main.» Le gouvernement soviétique proposera une paix immédiate, remettra aux paysans la terre, donnera un statut démocratique à l'armée, établira un contrôle sur la production, convoquera en temps opportun l'assemblée constituante, assurera le droit des nations de la Russie à disposer d'elles-mêmes. « Le congrès décide que tout le pouvoir, dans toutes les localités, est remis aux soviets. » [...]

Lénine reçoit la parole pour traiter de la paix. Son apparition à la tribune soulève des applaudissements interminables. Les délégués des tranchées regardent de tous leurs yeux l'homme mystérieux qu'on leur a appris à détester et

qu'ils ont appris, sans le connaître, à aimer. S'agrippant solidement au bord du pupitre et dévisageant de ses petits yeux la foule, Lénine attendait, sans s'intéresser visiblement, aux ovations incessantes qui durèrent plusieurs minutes. Quand la manifestation fut terminée, il dit simplement : « Maintenant, nous allons nous occuper d'édifier l'ordre socialiste. » [...]

Écoutez, peuples ! La révolution vous invite à la paix. Elle sera accusée d'avoir violé les traités. Mais elle en est fière. Rompre avec de sanglantes alliances de rapaces – c'est un grand mérite dans l'histoire. Les bolcheviks osèrent. Ils furent seuls à oser. La fierté éclate dans les cœurs. Les yeux

s'enflamment. [...] « Brusquement, sur une impulsion générale – racontera bientôt John Reed, observateur et participant, chroniqueur et poète de l'insurrection – nous nous trouvâmes tous debout, reprenant les accents entraînants de l'Internationale. Un vieux soldat aux cheveux gris pleurait comme un enfant. Alexandra Kollontaï cillait rapidement des yeux pour ne pas pleurer. La puissante harmonie se répandait dans la salle, perçant vitres et portes, et montant bien haut vers le ciel. »

Était-ce vers le ciel ? Plutôt vers les tranchées d'automne qui découpaient la misérable Europe crucifiée, vers les villes et villages dévastés, vers les femmes et les mères en deuil. « *Debout, les damnés de la terre ; debout, les forçats de la faim !*... » Les paroles de l'hymne s'étaient dégagées de leur caractère conventionnel. Elles se confondaient avec l'acte gouvernemental. C'est de là que leur venait leur sonorité d'action directe. Chacun se sentait plus grand et plus significatif en ce moment-là. Le cœur de la révolution s'élargissait au monde entier. »

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : La Galiote Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal octobre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte Ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière, En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville
 Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Espagne : Rajoy-Puigdemont, le bras de fer continue

Cela fait plusieurs mois que le problème du statut de la Catalogne est au centre de la vie politique en Espagne. Après le référendum du 1^{er} octobre 2017 décidé unitairement par les partis indépendantistes catalans – ceux qui se situent à droite, comme ceux qui se situent à gauche ou à l'extrême gauche – et déclaré illégal par Madrid, le bras de fer continue.

Ni l'interdiction de ce référendum ni le déploiement des forces de police n'avaient empêché que deux millions de Catalans se déplacent pour voter, exprimant à la fois leur mécontentement face à la politique du pouvoir central et se prononçant pour l'indépendance. Comme il fallait s'y attendre, le résultat a été déclaré nul et non avenue par Madrid.

Aujourd'hui, avec la crise économique qui a touché l'Espagne, comme le reste du monde, et tiré la

société en arrière, la croissance des courants indépendantistes est l'expression des tensions sociales multiples. Mais leur politique n'offre aucune perspective positive pour les classes populaires.

Les partis et organisations indépendantistes catalanistes ont un langage radical qui ne s'adresse nullement au monde du travail, ni en Catalogne ni ailleurs. Les travailleurs continuent à subir les bas salaires, le chômage et une exploitation de plus

en plus forte. Dans les usines, les services publics, les commerces, le secteur bancaire, le tourisme ou l'agriculture, il faut filer droit que l'on soit d'origine catalane ou andalouse, ou que l'on vienne d'un autre pays. Et croire que l'on peut avoir droit à un meilleur traitement parce qu'on est né en Catalogne ou que la famille est catalane est un leurre. C'est pourquoi ce repli sur l'origine de chacun divise les exploités, ceux qui pourtant ont de plus en plus besoin de s'unir pour faire valoir leurs droits.

C'est le piège dans lequel sont tombés actuellement en Catalogne ceux qui croyaient qu'ils pouvaient trouver des alliés dans le camp de leurs exploités parce qu'ils sont de la même nationalité. Aujourd'hui il est clair que

ceux qui font confiance à Puigdemont, ce leader indépendantiste catalaniste, politicien bourgeois affirmé s'il en est, se mettent à la remorque d'une politique antiouvrière et se rangent derrière un ennemi prêt à négocier tout et son contraire pour participer au pouvoir. Et il ne faut pas oublier que son prédécesseur, Arthur Mas, est un escroc de la haute finance qui a trempé dans des scandales largement connus et qui veut lui aussi conduire la colère des exploités dans des impasses.

Il faut, et c'est vrai dans toute l'Espagne, lutter contre la politique du pouvoir en place à Madrid, cette monarchie réactionnaire, et dénoncer ses violences policières commandées par Rajoy avec la complicité du Parti socialiste PSOE. Mais

il ne faut pas en rester là.

La répression qu'organisent Rajoy et les siens aujourd'hui contre ceux qui s'opposent à sa politique sur le terrain de l'indépendantisme servira aussi contre ceux qui se battent pour défendre les droits du monde du travail. Alors c'est de tous ces problèmes qu'il faut débattre, ceux liés aux coupes budgétaires, ceux liés aux privatisations des secteurs publics, ceux liés aux attaques contre les retraités.

Les Puigdemont d'un côté, les Rajoy de l'autre, se disputent pour mieux servir telle ou telle fraction de la bourgeoisie, mais ils sont prêts les uns comme les autres, chacun à sa façon et sur son territoire, à matraquer le monde du travail.

Henriette Mauthey

Harcèlement : la lutte des femmes toujours d'actualité

Après l'affaire Weinstein, plusieurs dizaines de milliers de femmes se sont emparées du hashtag « Balance ton porc » pour relater le harcèlement qu'elles avaient subi sous différentes formes ou dénoncer leur agresseur. Douze millions ont répondu aux États-Unis en 24 heures au hashtag « Moi aussi ».

Dans ces dénonciations, on trouve à côté d'actes commis par des anonymes, ceux d'hommes disposant de pouvoir, des réalisateurs bien sûr mais aussi des hommes politiques et dans les entreprises les membres d'une hiérarchie bien souvent masculine. Cela a déplu à certains commentateurs qui critiquent ces révélations en les assimilant à de la délation. D'autres contestent cette démarche en se disant choqués de la référence au porc alors que d'autres encore nient tout simplement les faits en affirmant que les victimes seraient consentantes. Ainsi, le journal italien réactionnaire *Libero* s'en est pris à l'actrice italienne Asia Argento, qui a dénoncé Harvey Weinstein, en

osant écrire : « Céder aux avances de son boss pour faire carrière, c'est de la prostitution, pas un viol. »

La médiatisation de différentes affaires dont celles de Strauss-Kahn, de Denis Baupin, député d'Europe Écologie Les Verts, ou de Gilbert Rozon, un producteur, plus directement liée à celle de Weinstein, a montré la persistance des rapports de domination des hommes sur les femmes, en particulier quand ces hommes détiennent du pouvoir sur les autres. Elle montre que les femmes de classes aisées sont aussi frappées.

Le nombre de femmes ayant subi une forme de harcèlement de la part de leur entourage ou d'hommes qui ont été ou sont leur supérieur

hiérarchique, ou encore d'hommes disposant d'un pouvoir, est bien supérieur au nombre des affaires révélées. Nombre d'entre elles se sont défendues et ont pu éviter que l'agression n'aille trop loin. Mais la plupart du temps, les femmes qui ont dénoncé leur agresseur ou porté plainte ont perdu leur emploi ou ont subi les conséquences de leur geste. En effet, le principal obstacle que doivent affronter celles qui veulent combattre le harcèlement n'est pas la loi du silence dont parle la presse mais la réalité de la domination et de l'oppression.

La presse se félicite à longueur de colonnes de la « parole libérée », mais si parler est nécessaire, ce ne sera pas suffisant, loin s'en faut, pour que cessent ces comportements. Ceux-ci sont encouragés par bien des aspects d'une société dans laquelle la puissance de l'argent et le pouvoir sont légitimés. L'instauration de rapports égaux



entre hommes et femmes entre en contradiction avec ceux qu'impose la société capitaliste. L'accroissement des inégalités sociales, la précarité du travail, fragilisent encore la situation de millions de femmes et d'hommes et rendent plus difficile la dénonciation de cas de harcèlement par les femmes employées à domicile, ouvrières ou employées de bureau. Dans le passé, pour combattre les différentes formes d'oppression, les femmes ont dû

lutter collectivement.

La médiatisation des agissements d'hommes de pouvoir a le mérite de renforcer le camp de celles et ceux qui refusent ces rapports de domination, et d'aider à une prise de conscience de la complaisance dont jouissent les prédateurs sexuels. Mais le combat pour les faire vraiment cesser se confond avec la lutte à mener contre cette société bâtie sur l'exploitation et l'oppression.

Inès Rabah

Chômage : l'effet d'annonce et la réalité

La presse claironne : « Chômage en forte baisse en septembre » ! Et on nous explique que le nombre de chômeurs de catégorie A, ceux n'ayant effectué aucune heure de travail, a baissé de 64 800 en métropole en septembre. Mais cette baisse compense tout juste les hausses des deux

mois précédents.

Va-t-on apprendre dans quelques semaines que c'est un bug informatique qui est à l'origine de cette baisse, comme cela avait été le cas en juillet 2013 ?

Des salariés de Pôle emploi expliqueront-ils qu'ils ont subi des pressions accrues pour radier encore

plus de chômeurs ?

Les variations à la hausse ou à la baisse du nombre de chômeurs de catégorie A d'un mois sur l'autre n'ont pas une grande signification. Un petit contrat de quelques heures suffit à sortir un chômeur de cette catégorie A. Et, de l'aveu même des

statistiques de Pôle emploi, si on comptabilise ceux qui ont travaillé quelques dizaines d'heures dans le mois (moins de 78 h, la catégorie B, et plus de 78 h mais toujours inscrits à Pôle emploi, la catégorie C) les chiffres sont en augmentation. Ils le sont d'ailleurs constamment depuis

2008. Il y avait 3,055 millions de chômeurs des catégories A, B et C à l'époque et il y en a 5,615 millions aujourd'hui.

Alors qu'est-ce que ce chiffre recouvre ? Sûrement pas une réelle tendance à la baisse du chômage de masse.

Pierre Royan